INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques en bref

Juin 2016 | Volume 20, numéro 3

Plus de décès que de naissances, une situation en émergence

Portrait à l'échelle des MRC du Québec entre 2005 et 2015

par Anne Binette Charbonneau et Chantal Girard

L'accroissement naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, deux composantes démographiques contribuant à la variation de l'effectif d'une population. Les pays enregistrent généralement plus de naissances que de décès. Toutefois, la situation inverse se rencontre de plus en plus souvent (Allemagne, Italie, Japon, etc.). On parle alors d'un accroissement naturel négatif. Ce phénomène est encore plus présent à une échelle infranationale (Johnson et coll., 2015).

Au Québec, l'accroissement naturel a été positif tout au long du XX^{e} siècle, le nombre de naissances étant toujours plus élevé que le nombre de décès (Institut de la statistique du Québec, 2015). Cependant, si la tendance se maintient, le nombre des décès pourrait surpasser le nombre des naissances à partir de 2034, principalement en raison du vieillissement de la population[1] (Institut de la statistique du Québec, 2014). Plusieurs MRC du Québec connaissent déjà cette situation. Dans un tel contexte, cet article présente le phénomène de l'accroissement naturel négatif dans les MRC du Québec au cours de la récente période allant de 2005 à 2015[2].

TABLE DES MATIÈRES

Plus de décès que de naissances, une situation en émergence
Portrait à l'échelle des MRC du Québec entre 2005 et 2015 1

La planification financière à la retraite au Québec : une analyse interprovinciale 7

Aperçu des cotisations et des frais obligatoires s'ajoutant à l'impôt des ménages québécois 15

1. L'accroissement migratoire devrait toutefois permettre à la population québécoise de continuer de croître à l'horizon de 2061.
2. Les données sur les naissances et les décès proviennent du Registre des événements démographiques du Québec tenu par l'Institut de la statistique du Québec. Les données des années 2013 à 2015 sont provisoires.

L'accroissement naturel de l'ensemble de la période 2005-2015

Le premier indicateur calcule l'accroissement naturel de l'ensemble de la période 2005-2015, en faisant la différence entre le cumul des naissances et le cumul des décès de ces onze années. Bien que 72 des 104 MRC[3] du Québec aient enregistré un accroissement naturel positif dans l'ensemble de la période 2005-2015, 32 MRC ont plutôt connu un accroissement naturel négatif (figure 1). Ces MRC où les décès sont plus nombreux que les naissances se situent principalement dans l'est de la province, de même que dans une zone couvrant une partie des régions administratives de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie. Soulignons que toutes les MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent, au cumul, un accroissement naturel négatif.

Figure 1

Accroissement naturel positif ou négatif, MRC du Québec, ensemble de la période 2005-2015

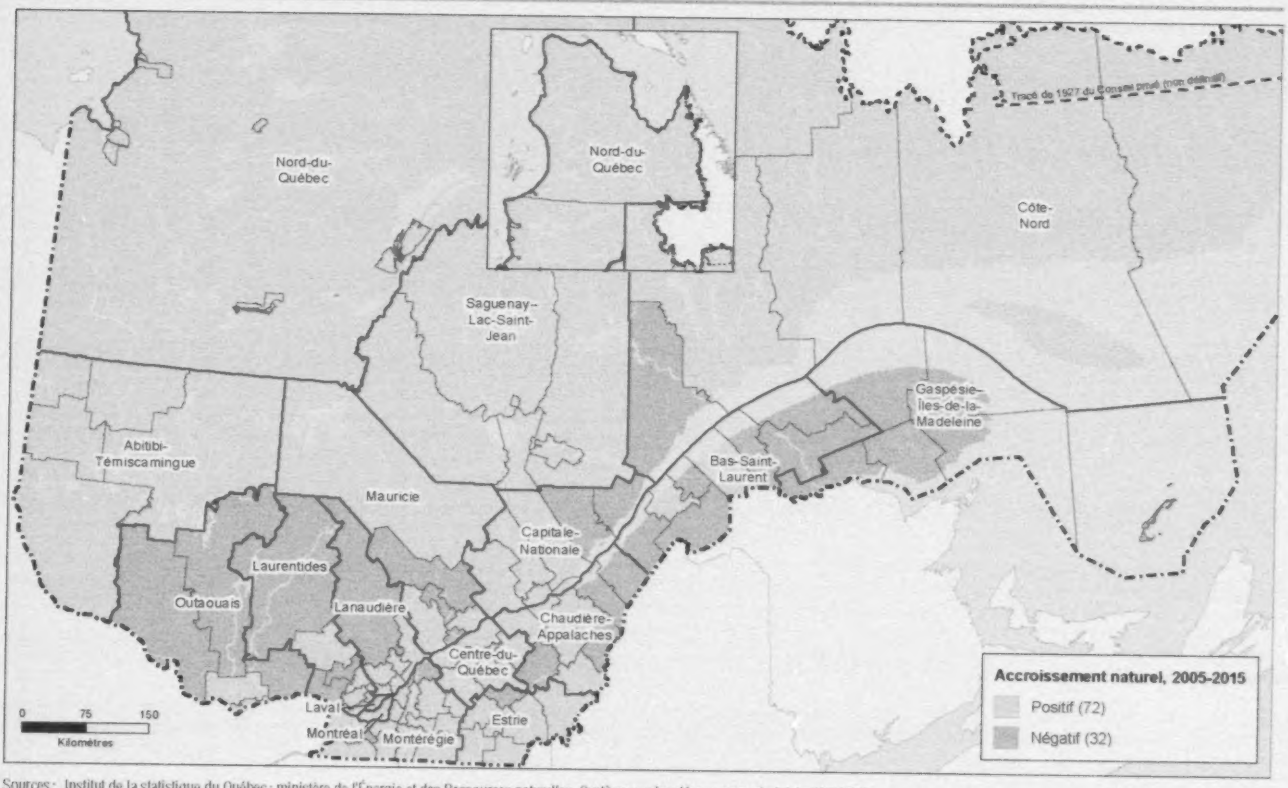

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA).

3. Selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Fréquence de l'accroissement naturel négatif

L'accroissement naturel négatif est un phénomène qui commence généralement de manière intermittente avant de devenir plus régulier (Johnson et coll., 2015). Un second indicateur vient donc préciser le premier en subdivisant en quatre groupes les MRC du Québec selon le nombre d'années où elles ont enregistré plus de décès que de naissances au cours de la période 2005-2015 : aucune année, moins de la moitié des années, plus de la moitié des années ou toutes les années. Parmi l'ensemble des MRC, 53 n'ont connu aucune année d'accroissement naturel négatif (figure 2), alors que 51 ont connu plus de décès que de naissances au moins une année au cours de la période. Le phénomène a été relativement peu fréquent dans 20 MRC (moins de la moitié des années), alors qu'il est apparu plus souvent dans 18 autres (plus de la moitié des années). En outre, les décès ont surpassé les naissances durant les onze années à l'étude dans 13 MRC.

Les régions administratives affichent différentes configurations de transition. Presque toutes les régions comptent au moins une MRC qui, à un moment ou à un autre, a enregistré plus de décès que de naissances entre 2005 et 2015 ; le Nord-du-Québec fait exception, en plus de Montréal et Laval dont le territoire est composé d'une seule MRC. Notons que les décès ont surpassé les naissances plus de la moitié du temps dans toutes les MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans la majorité des MRC du Bas-Saint-Laurent et de l'Outaouais.

Il peut être intéressant ici d'aborder la situation canadienne. Au Canada, seule la province de Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré, au cumul, un nombre plus élevé de décès que de naissances entre 2005 et 2015. Cette situation s'est observée au cours des cinq dernières années, soit moins de la moitié des onze années à l'étude. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sont les seules autres provinces à avoir récemment connu quelques épisodes d'accroissement naturel négatif. À une échelle géographique plus fine, presque toutes les provinces comptent au moins une division de recensement (DR) où le cumul des décès est plus élevé que le cumul des naissances dans l'ensemble de la période 2005-2015. L'Alberta et les territoires font exception : aucune de leurs DR n'ont enregistré d'épisode d'accroissement naturel négatif durant la période à l'étude.

Figure 2
Nombre d'années d'accroissement naturel négatif, MRC du Québec, période 2005-2015

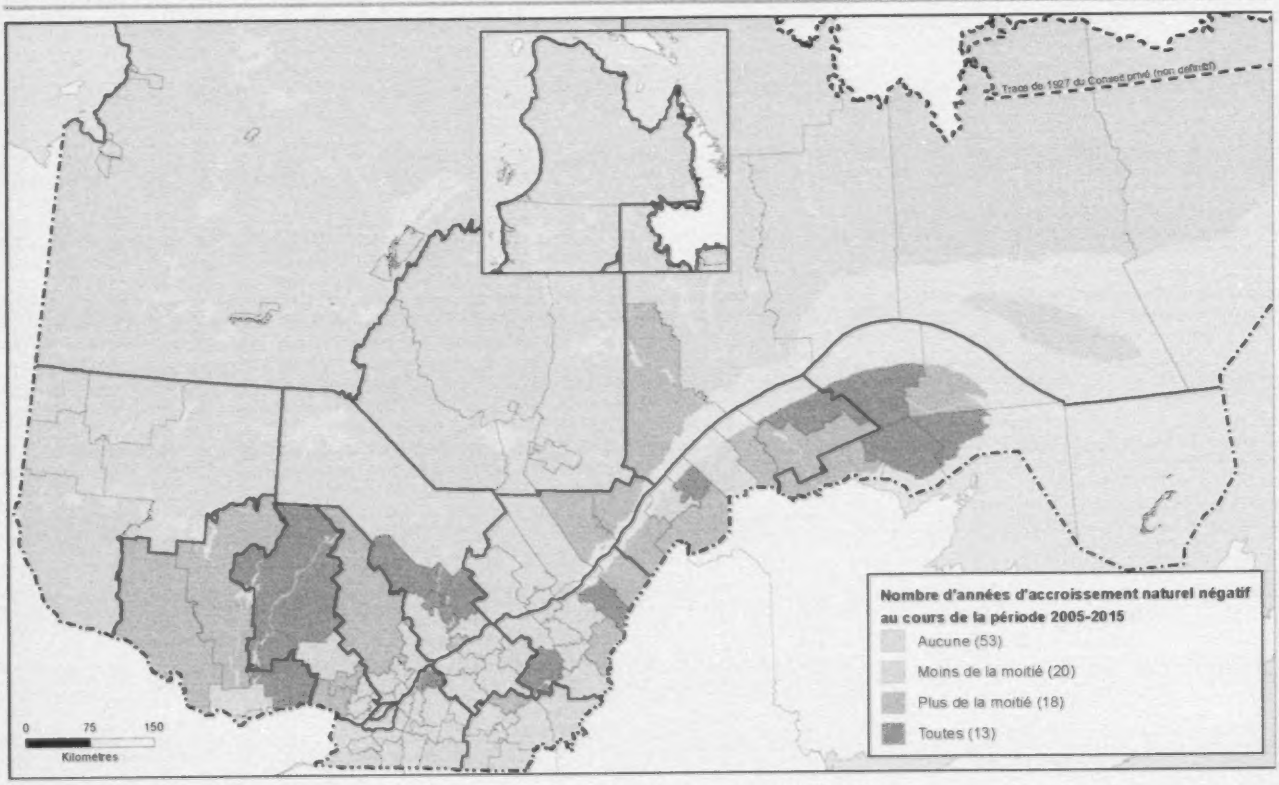

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA).

Variation de la population

L'accroissement naturel est l'une des composantes de l'accroissement total d'une population, tout comme l'accroissement migratoire (composé des mouvements migratoires internes, interprovinciaux et internationaux). Ainsi, lorsque les épisodes d'accroissement naturel négatif deviennent plus constants, cela peut avoir un effet sur la croissance démographique. La figure 3 reprend l'information de la première figure, à savoir un accroissement naturel positif ou négatif sur l'ensemble de la période, et y ajoute une trame pour identifier les MRC qui ont connu une diminution de leur population entre 2005 et 2015.

Il en ressort que la majorité des MRC à accroissement naturel négatif ont vu leur population décliner, tandis que la majorité des MRC à accroissement naturel positif ont plutôt vu leur population s'accroître. Ainsi, parmi les 32 MRC où le cumul des décès surpasse le cumul des naissances, 75 % de celles-ci, soit 24 MRC, ont également connu une diminution de leurs effectifs entre 2005 et 2015. C'est le cas de toutes les MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de même que la plupart des MRC du Bas-Saint-Laurent. Quant aux huit autres MRC de ce groupe, l'accroissement migratoire est suffisant pour compenser l'accroissement naturel négatif et permettre à leur population d'augmenter.

Caractéristiques démographiques liées à un accroissement naturel négatif

L'accroissement naturel varie selon l'évolution respective des nombres de naissances et de décès. Pour expliquer l'émergence d'un accroissement naturel négatif, la littérature suggère un bas niveau de fécondité et des changements dans la structure par âge, plus particulièrement une augmentation de la part de personnes plus âgées ou une diminution de celle des femmes en âge d'avoir des enfants (Johnson et coll., 2015). À une échelle infranationale, ces changements découlent souvent de plusieurs années de départs de jeunes adultes combinés, parfois, à l'arrivée d'adultes plus âgés qui s'ajoutent au vieillissement de la population déjà sur place.

Pour vérifier si ces hypothèses se confirment à l'échelle des MRC du Québec, on peut analyser leur distribution selon la fréquence des épisodes d'accroissement naturel négatif par rapport à certaines caractéristiques démographiques : la proportion de la population âgée de 65 ans et plus, la proportion de femmes de 15 à 49 ans et le niveau de fécondité. Les 104 MRC ont été réparties en quatre groupes de tailles égales (quartiles) selon la valeur de la caractéristique d'intérêt en 2011, cette année correspondant au milieu de la période à l'étude. L'analyse porte principalement sur les quartiles inférieurs et supérieurs ; les groupes centraux ont été réunis. Une quatrième caractéristique

Figure 3

Accroissement naturel positif ou négatif et variation de la population, MRC du Québec, ensemble de la période 2005-2015

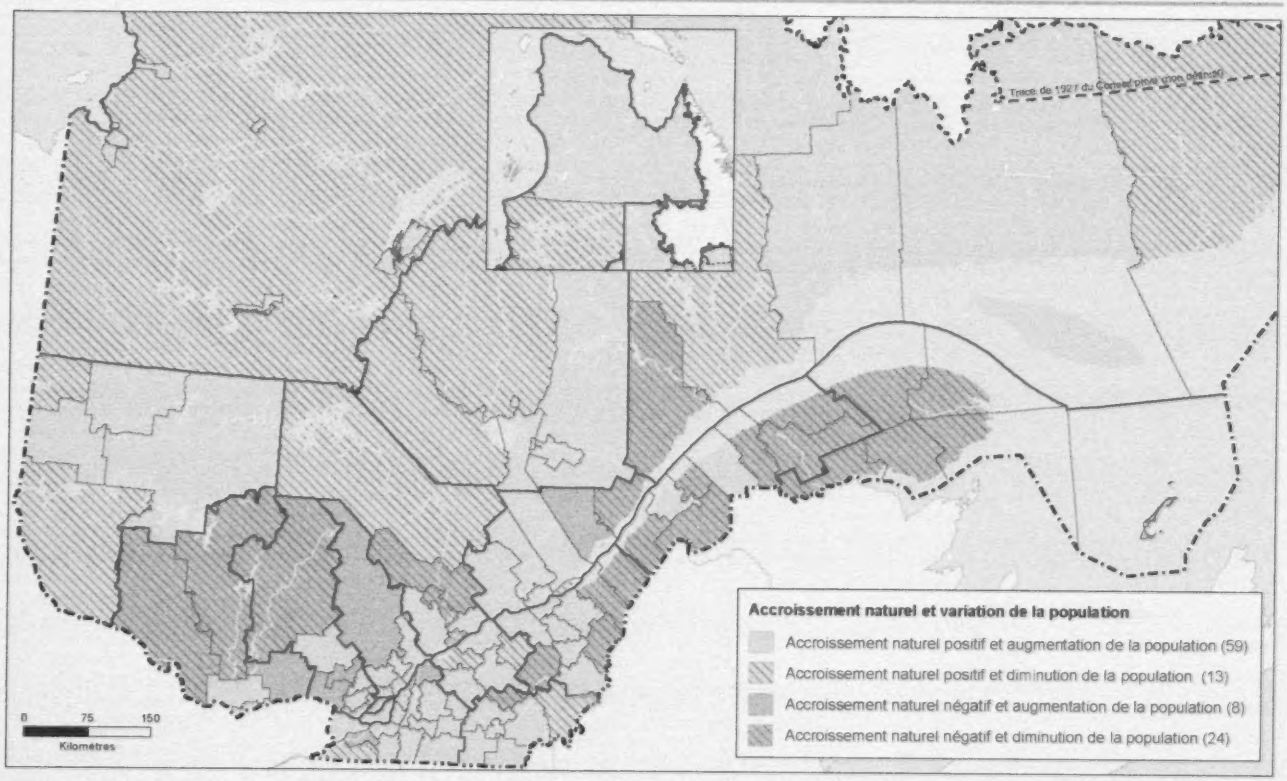

Sources : Institut de la statistique du Québec ; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA).

est présentée, soit l'éloignement des grands centres urbains, mesuré selon que la MRC appartient entièrement, partiellement ou pas du tout à une région métropolitaine de recensement (RMR).

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus

La figure 4 montre que parmi les MRC les plus âgées, soit celles ayant les plus fortes proportions de personnes de 65 ans et plus, 46 % ont enregistré plus de décès que de naissances durant toutes les années de la période à l'étude et 42 % plus de la moitié des années. En comparaison, ce fut le cas respectivement de 2 % et 13 % des MRC des groupes centraux et d'aucune des MRC affichant les proportions les plus faibles de personnes de 65 ans et plus. À l'inverse, la quasi-totalité de ces MRC les plus jeunes n'ont connu aucune année d'accroissement naturel négatif entre 2005 et 2015.

Proportion de femmes de 15 à 49 ans

À la figure 5, on remarque que les épisodes d'accroissement naturel négatif ont été fréquents dans les MRC affichant les plus faibles proportions de femmes de 15 à 49 ans : les décès ont été plus nombreux que les naissances toutes les années dans 46 % de ces MRC et plus de la moitié des années dans 42 %. Ce fut toutefois le cas d'aucune des MRC avec les proportions les plus élevées de femmes d'âge fécond. Dans ces MRC, aucun épisode d'accroissement naturel négatif n'a été observé au cours de la période à l'étude.

Niveau de fécondité

Le taux global de fécondité générale[4] est un indicateur du niveau de fécondité, à un moment donné, des femmes en âge d'avoir des enfants. On constate que 38 % des MRC dont les taux sont les plus faibles ont enregistré un nombre de décès supérieur aux naissances tout au long de la période et 35 % plus de la moitié des années (figure 6). À l'opposé, 77 % des MRC où la fécondité est la plus forte n'ont enregistré aucun accroissement naturel négatif entre 2005 et 2015.

Figure 4
Distribution des MRC selon le nombre d'années d'accroissement naturel négatif et la proportion de la population âgée de 65 ans et plus, Québec, 2005-2015

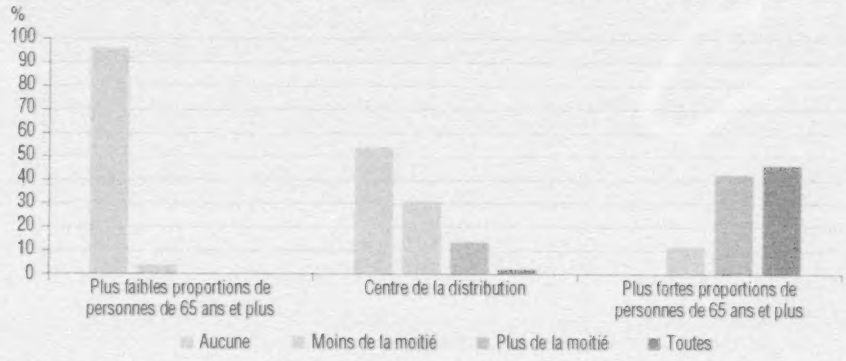

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2016).

Figure 5
Distribution des MRC selon le nombre d'années d'accroissement naturel négatif et la proportion de femmes de 15 à 49 ans, Québec, 2005-2015

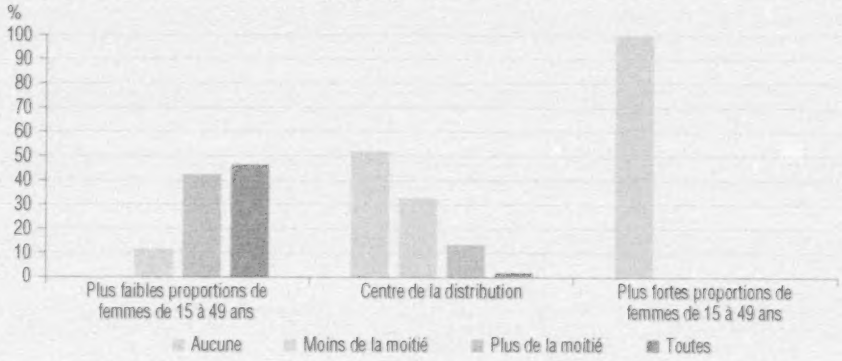

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2016).

Figure 6
Distribution des MRC selon le nombre d'années d'accroissement naturel négatif et le taux global de fécondité générale, Québec, 2005-2015

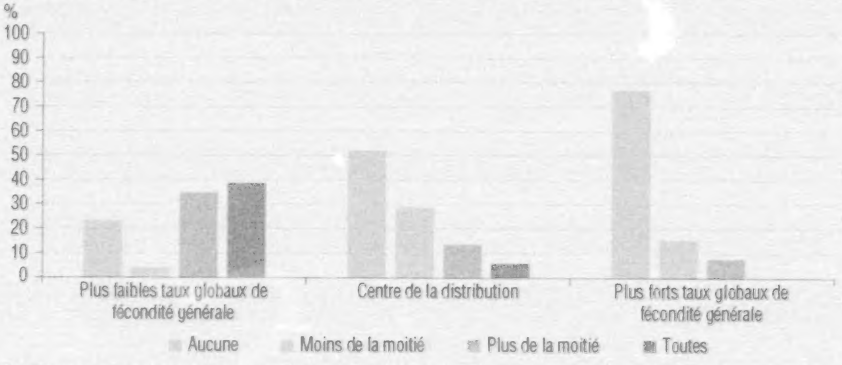

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2016).

4. Le taux global de fécondité générale se calcule ici en rapportant le nombre moyen de naissances de 2010 à 2012 aux femmes de 15 à 49 ans en 2011.

Éloignement des grands centres urbains

Les cartes précédentes ont montré que les MRC qui connaissent un accroissement naturel négatif ont tendance à se concentrer plus particulièrement dans certaines zones du territoire québécois. Il s'avère donc intéressant d'en analyser la distribution spatiale en classant les MRC selon qu'elles sont, en 2011, entièrement comprises dans une région métropolitaine de recensement (RMR) (18 MRC), partiellement comprises dans une RMR (22 MRC) ou entièrement situées à l'extérieur d'une RMR (64 MRC). Les épisodes d'accroissement naturel négatif ont été plus fréquents dans les MRC éloignées des principaux centres urbains. Plus de 40 % des MRC entièrement hors RMR ont enregistré davantage de décès que de naissances toutes les années (19 %) ou plus de la moitié des années (23 %) de la période 2005-2015 (figure 7). En comparaison, cette part est de 14 % des MRC partiellement dans une RMR et de 6 % des MRC entièrement dans une RMR.

Figure 7

Distribution des MRC selon le nombre d'années d'accroissement naturel négatif et l'appartenance à une RMR, Québec, 2005-2015

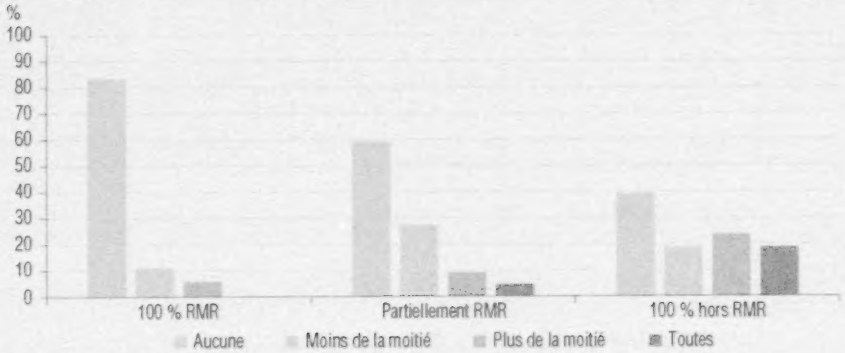

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2016).

Conclusion

L'accroissement naturel négatif est un phénomène qui se rencontre de plus en plus souvent dans les pays et cela est d'autant plus vrai à une échelle géographique plus fine. Au Québec, la plupart des MRC ont enregistré plus de naissances que de décès au cours de l'ensemble de la période 2005-2015. Néanmoins, dans la moitié des 104 MRC, les décès ont surpassé les naissances au moins une année durant la période à l'étude. Les épisodes d'accroissement naturel négatif sont plus fréquents dans les MRC qui présentent, toutes proportions gardées, le plus de personnes âgées, le moins de femmes en âge d'avoir des enfants ou la plus faible fécondité. Le phénomène a actuellement plutôt tendance à se concentrer dans certaines zones du territoire québécois, principalement celles éloignées des grands centres urbains. Toutefois, les décès devraient surpasser les naissances dans un nombre croissant de MRC au cours des prochaines années, et ce, un peu partout dans les régions du Québec. Soulignons que lorsque les épisodes d'accroissement naturel négatif deviennent plus réguliers, il est fréquent que les MRC voient leur population décliner, selon que l'accroissement migratoire soit ou non suffisant pour compenser.

Pour une analyse plus détaillée de l'accroissement naturel et, de manière plus générale, de la situation démographique des régions administratives du Québec, il est possible de consulter la section des fiches régionales de l'édition 2015 du *Bilan démographique du Québec*.

Références

GIRARD, Chantal (2016). « Les naissances au Québec et dans les régions en 2015 », ***Coup d'œil sociodémographique***, Institut de la statistique du Québec, n° 47, 6 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015). *Le Bilan démographique du Québec. Édition 2015*, Québec, 167 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061. Édition 2014*, 123 p.

JOHNSON, Kenneth M., Layton M. FIELD et Dudley L. POSTON, Jr. (2015). « More deaths than births : Subnational natural decrease in Europe and the United States », ***Population and development review***, vol. 41, n° 4, p. 651-680.

PAYEUR, Frédéric F. (2016). « La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2015 », ***Coup d'œil sociodémographique***, Institut de la statistique du Québec, n° 48, 7 p.

La planification financière à la retraite au Québec : une analyse interprovinciale

Par Marc-André Gauthier[1]

La sécurité financière des personnes retraitées représente un défi de taille pour la société québécoise. La diminution de la population active, le vieillissement de la population, la hausse de l'espérance de vie et la question de la solvabilité des régimes de retraite ont amené le gouvernement du Québec à revoir le fonctionnement du système de retraite. Le ministère des Finances du Québec a notamment instauré le régime volontaire d'épargne-retraite en 2011 afin de susciter l'épargne des travailleurs n'ayant pas de régime de retraite d'employeur. Plus récemment, le Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois conclut entre autres à la nécessité d'instaurer une rente de longévité et d'aider les travailleurs à épargner.

Que disent les données les plus récentes sur le niveau de préparation à la retraite des Québécois ? Le présent article vise à répondre à cette question à partir de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* de 2014. Notre démarche vise principalement à tracer le portrait de la situation québécoise dans une perspective canadienne et à mettre en lumière les caractéristiques des Québécois qui ont un plan pour leur épargne-retraite. Nous ferons par la suite une analyse plus détaillée du plan des personnes se préparant à la retraite en analysant les différentes sources de revenus prévues après le départ de la vie active.

Six Québécois sur dix planifient financièrement leur retraite

En 2014, un peu plus de six adultes québécois sur dix déclarent se préparer à la retraite grâce à un plan d'épargne personnel ou à un régime de pension de l'employeur (figure 1), soit une proportion similaire à celle mesurée par l'ECCF en 2009[2]. Si le niveau de préparation à la retraite des Québécois reflète celui mesuré à l'échelle canadienne (66 %), celui-ci s'avère en revanche inférieur à celui de la Nouvelle-Écosse (69 %), du Manitoba (71 %), de la Saskatchewan (71 %) et de l'Alberta (75 %). Par rapport à 2009, on remarque une diminution significative de la proportion de Canadiens se préparant à la retraite, celle-ci enregistrant une diminution de quatre points de pourcentage (de 70 % à 66 %) entre 2009 et 2014.

Figure 1

Pourcentage de la population non retraitée se préparant financièrement à la retraite selon la province, Canada, 2009, 2014

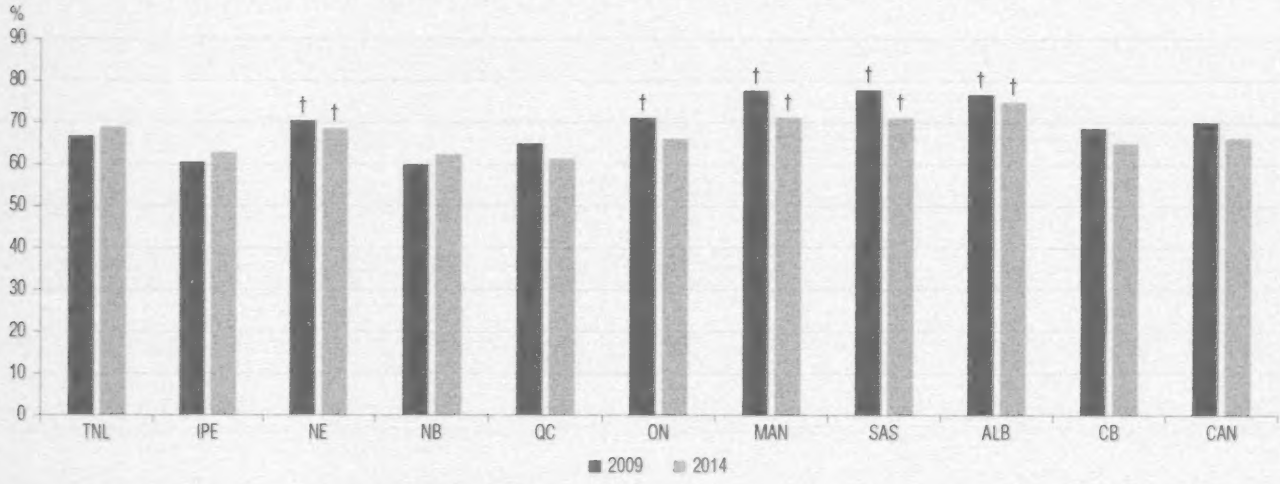

† Estimation significativement différente de celle du Québec au niveau de 95 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie le Centre interuniversitaire du Québec en statistiques sociales (CIQSS) de l'Université Laval pour l'accès aux données de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* de Statistique Canada ainsi que Stéphane Crespo (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Marc Philibert (Direction des statistiques économiques) pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. La différence entre les estimations de 2009 et 2014 est non significative pour un niveau de confiance de 95 %.

Méthodologie et définitions

Les données du présent article proviennent principalement de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* de 2009 et 2014 de Statistique Canada. La population cible de cette analyse est constituée de toutes les personnes de 18 ans et plus qui ne sont pas à la retraite, peu importe le statut d'activité de la personne. La qualité des estimations produites est déterminée à partir de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap* en anglais) pour le calcul de la variance. Les différences significatives sont évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance à un niveau de confiance de 95 %.

Régime de pension agréé (RPA) ou régime de retraite complémentaire (RCR)

Régime de retraite qui est fourni par un employeur à ses employés. Le régime est capitalisé par les cotisations régulières de l'employeur ainsi que, la plupart du temps, par celles des employés. Le RPA se décline en deux grands types selon la modalité de formation de la rente, soit les régimes à prestations déterminées et ceux à cotisations déterminées. Considérant le haut taux de non-réponse chez les répondants de l'ECCF par rapport à cette question relativement « technique », les données sur le sujet ont été produites à partir de l'*Enquête sur les régimes de pension au Canada* de Statistique Canada. Cette enquête consiste en un recensement annuel complet de tous les RPA au Canada. Le taux d'adhérents à un RPA a été calculé par le nombre d'adhérents rapporté à l'ensemble de la population d'employés telle qu'estimée par l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

RPA ou RCR à prestations déterminées

Pour ce type de régime, le montant des prestations aux retraités est connu d'avance, celui-ci étant fixé à partir de barèmes préétablis en fonction des années de service.

RPA ou RCR à cotisations déterminées

Contrairement au régime de pension à prestations déterminées, seul le montant des cotisations est ici fixé à l'avance. Le montant des prestations de retraite est donc essentiellement tributaire des cotisations accumulées et des rendements du fond de retraite.

Les personnes qui ne planifient pas la retraite expliquent qu'elles n'en ont pas les moyens ou qu'elles ont encore beaucoup de temps devant elles

Environ 32 % des personnes qui ne se préparent pas à la retraite au Québec ont justifié cette situation par le fait qu'elles ne peuvent se le permettre. Une proportion équivalente de personnes avancent qu'elles sont encore jeunes et qu'elles ont encore beaucoup de temps devant elles pour y penser. Parmi les autres raisons soulevées, celle de ne pas avoir d'emploi a été mentionnée par une personne sur cinq. Enfin, on note qu'une proportion équivalente affirme tout simplement ne pas penser à cela (données non illustrées).

Les déterminants de la préparation à la retraite

À la lumière du test d'analyse multivariée (voir encadré), plusieurs variables exercent un effet significatif sur la probabilité que les personnes se préparent à la retraite, soit l'âge, les revenus, la situation d'activité, la scolarité et le niveau de littératie financière (tableau 1). À l'instar des recherches produites sur le sujet (Uppal, 2016, Lalime et Michaud, 2012), on constate un lien entre le niveau de littératie financière des répondants et la probabilité que ceux-ci se préparent à la retraite lorsque l'on tient compte de l'effet exercé par les autres variables du modèle. En effet, chez les personnes ayant obtenu un résultat très faible, soit moins de cinq bonnes réponses sur quatorze, le pourcentage de celles-ci qui planifient la retraite ne se situe qu'aux alentours de 30 %, alors que celui-ci atteint 65 % chez celles ayant eu cinq bonnes réponses ou plus. Lorsque l'on met en parallèle ces résultats avec l'ensemble des autres variables significatives dans le modèle, cela indique qu'à caractéristiques équivalentes, les personnes ayant une faible compréhension des questions financières sont plus susceptibles de ne pas planifier leur retraite.

Le lien entre la planification à la retraite et le revenu paraît évident au premier regard. Plus le revenu avant impôt est faible, plus la probabilité que la personne planifie sa retraite tend à diminuer. On observe ainsi que presque la totalité des Québécois, soit 96 %, déclarant des revenus personnels bruts de 60 000 $ ou plus ont un plan pour leur épargne-retraite. Ce pourcentage diminue à 86 % chez ceux gagnant entre 40 000 $ et 60 000 $, à 54 % chez ceux déclarant entre 20 000 $ et moins de 40 000 $, avant de tomber à 15 %** chez les personnes ne pouvant compter que sur moins de 20 000 $ en revenus. Pour ce dernier groupe, on constate qu'il s'agit d'une diminution significative de leur taux de planification par rapport à celles qui gagnaient un revenu équivalent en 2009 (28 %) (donnée non illustrée).

** Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Tableau 1

Déterminants de la planification financière à la retraite et proportion de personnes planifiant la retraite selon les caractéristiques retenues dans le modèle de régression logistique, Québec, 2014

	Rapport de cote[1]	Proportion
		%
Résultat au test de littératie financière (/14)†		
Moins de 5 bonnes réponses (référence)	1,00	28,5**
5 bonnes réponses et plus	4,70†	65,0
**Revenus bruts††† **		
Moins de 20 000 $ (référence)	1,00	15,2**
20 000 $ à moins de 40 000 $	5,00†††	53,8
40 000 $ à moins de 60 000 $	29,86†††	85,9
60 000 $ et plus	107,70†††	95,6
**Âge du principal soutien économique†† **		
18 à 34 ans (référence)	1,00	42,4
35 à 44 ans	4,71†	75,6
45 à 54 ans	2,57	73,9
55 à 64 ans	7,95†	69,1
65 ans et plus	1,52	42,9**
**Situation de l'activité††† **		
Employé (référence)	1,00	77,4
Travailleur autonome	0,24†	55,7*
Autre[2]	0,12†††	14,6**
**Niveau de scolarité†† **		
Diplôme d'études secondaires ou aucun diplôme (référence)	1,00	41,2
Études postsecondaires	3,47††	73,6
Sexe		
Homme (référence)	1,00	59,1
Femme	2,01	63,5
Ensemble de la population	...	**61,3**

... N'ayant pas lieu de figurer

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Seuil : †: 0,05; ††: 0,01; †††: 0,001.

1. Le rapport de cote mesure l'augmentation (ou la baisse) de la probabilité que la personne se prépare à la retraite en fonction de la variable indépendante, tout en tenant compte de l'effet des autres variables du modèle.
2. Catégorie comprenant les chômeurs, étudiants, personnes inactives, les personnes travaillant à la maison et celles déclarant tout autre type d'activité.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes détenant un emploi ont plus souvent tendance à planifier la retraite, ce qui peut évidemment s'expliquer par le fait qu'elles puissent plus souvent profiter de revenus stables et d'un régime de retraite fourni par l'employeur. C'est ainsi que près de 77 % des personnes employées planifient la retraite contre seulement 56 %* des travailleurs autonomes. D'un autre côté, on observe que les jeunes de 18 à 34 ans sont moins susceptibles de se préparer à la retraite que les personnes plus âgées, ce qui peut s'expliquer en bonne partie par le fait que ces jeunes soient encore aux études ou en début de carrière. Quatre personnes sur dix faisant partie de ce groupe se préparent à la retraite, alors qu'il s'agit d'environ trois personnes sur quatre chez celles ayant entre 35 et 64 ans. Notons que les taux de planification pour ce groupe sont sensiblement homogènes entre les sous-groupes d'âge.

Une personne sur deux se préparant à la retraite affirme avoir une bonne idée du montant d'épargne-retraite nécessaire

Malgré le fait qu'une majorité de personnes se prépare à la retraite, celles-ci ne présentent pas nécessairement le même degré de préparation. Ainsi, selon Retraite Québec, trois personnes sur quatre n'ont jamais calculé l'épargne nécessaire pour la retraite[3]. Les données de l'ECCF révèlent à ce sujet qu'une personne sur deux planifiant la retraite affirme avoir une bonne idée du montant

Analyse multivariée : les déterminants socioéconomiques de la préparation à la retraite et la littératie financière

Afin d'identifier les facteurs ayant une incidence sur la propension des gens à se préparer pour la retraite, nous avons procédé à une analyse de régression logistique. Ce type d'analyse permet d'évaluer l'effet qu'une variable indépendante (les caractéristiques d'une personne) exerce sur la variable dépendante (la probabilité ou non que la personne se prépare à la retraite) tout en tenant compte simultanément de l'effet induit par les autres variables du modèle. Dans le modèle qui a été produit, nous avons retenu l'âge, le revenu, la situation d'activité, le niveau de scolarité, le sexe et le résultat moyen obtenu au test de littératie financière compris dans le questionnaire l'ECCF. Le test comprend 14 questions touchant à la connaissance de différents aspects du domaine financier, notamment les notions d'investissement, d'inflation, de la solvabilité, etc.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

3. www.rrq.gouv.qc.ca/fr/planification/Pages/planification.aspx

devant être épargné. Ce pourcentage s'avère représentatif de ceux observés dans les autres provinces (données non illustrées).

Une personne sur dix ignore quelle sera sa principale source de revenus de retraite

Au Québec, près de 36 % des personnes qui planifient leur retraite affirment que leurs revenus proviendront principalement de leur régime d'employeur, soit une proportion similaire à celles qui se fieront principalement à leur épargne personnelle (33 %) (figure 2). Or, d'un autre côté, on observe qu'environ une personne sur dix au Québec ignore la principale source de revenus sur laquelle elles pourront compter. Il s'agit en gros de résultats comparables à ceux des autres provinces (données non illustrées).

Figure 2

Répartition des personnes planifiant financièrement la retraite selon la principale source prévue de revenus de retraite, Québec, 2014

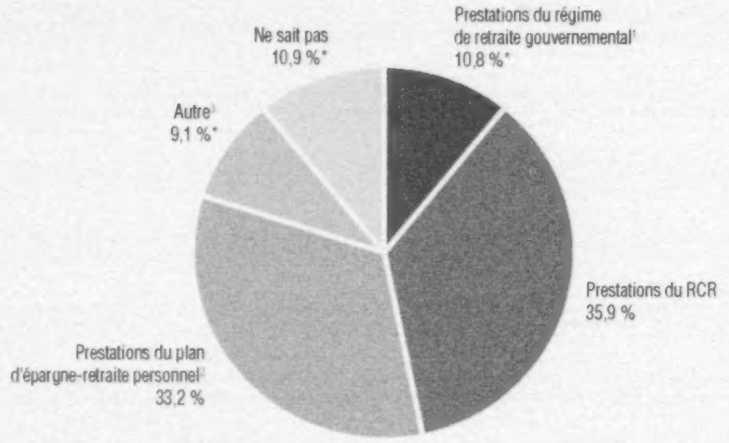

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Prestations des programmes suivants : RPC, RRQ, SV, SRG.
2. Comprenant les REER, FERR et autre épargne-retraite non enregistrée.
3. Héritage, prêts hypothécaires inversés, soutien de la famille, autre source de revenus.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les trois quarts des Québécois planifiant la retraite comptent sur les prestations gouvernementales

Le calcul de l'épargne-retraite implique bien entendu de considérer les différentes sources de prestation sur lesquelles pourront compter les retraités (voir encadré – Le système de retraite québécois). Parmi celles-ci, 77 % des Québécois ont pris en compte les régimes de retraite gouvernementaux (tableau 2), soit sur les prestations pouvant provenir du régime de pension du Canada (RPC)[4], de la Régie des rentes du Québec (RRQ)[5], de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti du Canada (SRG). Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard (92 %), de la Nouvelle-Écosse (86 %), du Nouveau-Brunswick (86 %) et de la Saskatchewan (85 %) sont relativement plus nombreux à compter sur les prestations gouvernementales. Ces chiffres paraissent surprenants dans la mesure où toutes les personnes peuvent compter sur les prestations de la Sécurité de la vieillesse. Ces résultats suggèrent une méconnaissance des programmes gouvernementaux ou une perception des personnes voulant que les prestations issues de ces programmes aient un poids marginal par rapport aux autres types de prestations prévues. À partir d'environ 40 000 $ de revenus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse ne remplacent ainsi qu'aux alentours de 15 % des revenus d'emploi avant la retraite à l'âge de 65 ans[6].

Le système de retraite québécois

Le système de retraite du Québec prévoit une complémentarité entre les revenus issus des régimes de pension gouvernementaux et ceux provenant des régimes d'employeur et de l'épargne privée. Il s'appuie en somme sur trois composantes : la Sécurité de la vieillesse, le Régime de rentes du Québec, obligatoire pour l'ensemble des travailleurs, et l'épargne privée, comprenant les régimes de retraite d'employeur et d'épargne personnelle. L'objectif du système est d'assurer la sécurité financière des retraités et que leur niveau de vie se rapproche de celui de leur vie active. Pour remplir cette mission, on juge généralement que le taux de remplacement des revenus d'emploi doit se situer entre 50 % et 70 %, soit les seuils de sécurité financière généralement recommandés (Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, 2013 : 8, RRQ, 2010, OCDE, 2008). Selon la RRQ (2010 : 13), le taux de remplacement moyen de revenu à la retraite a atteint 62 % entre 1993 et 2005.

4. Le RPC est seulement accessible aux Québécois ayant travaillé dans une autre province.
5. Le Régime de rentes du Québec est dorénavant administré par Retraite Québec.
6. Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois (2013), p. 7.

Tableau 2

Proportion de personnes se préparant à la retraite selon la source de revenus prévue dans le plan de retraite, Canada, 2014

	TNL	IPE	NE	NB	QC	ON	MAN	SAS	ALB	CB	CAN
						%					
Prestations du régime de retraite gouvernemental[1]	80,4	91,8†	86,3†	85,7†	**76,5**	80,5	83,6	84,7†	73,6	82,4	79,6
Prestations du RCR	49,9†	66,6	66,6	62,7	**64,0**	55,6	64,2	66,5	49,1†	50,1†	56,8
Prestations du plan d'épargne-retraite personnel[2]	73,5	77,9	67,1†	64,8†	**77,9**	80,0	77,8	76,5	76,1	72,8	77,1
Vente de biens financiers[3]	19,3*	29,2*†	15,6	14,0*	**12,9**	22,3†	18,8*	19,9*†	26,1†	23,8†	20,5
Vente de biens non financiers[4]	13,9**	31,8†	13,5*	13,2*	**9,0***	13,7	22,6†	21,2†	23,7*†	19,2*†	15,4
Revenus d'emploi à la retraite	37,2†	38,9*†	40,2†	30,9	**23,0**	36,4†	43,1†	49,0†	39,9†	31,6	34,2
Revenus d'entreprise	11,0**	F	13,7*	13,3*	**14,5***	16,0	17,1	24,3	18,8	15,3	16,1
Autre source de revenus[5]	22,2	18,3	22,2	23,9	**17,0**	22,0	22,6	19,5†	24,0*	26,3*	21,8

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement

† Différence significative avec le Québec au seuil de 95 %

1. Prestations des programmes suivants : RPC, RRQ, SV, SRG
2. Comprenant les REER, FERR et autre épargne-retraite non enregistrée
3. Actions, obligations, fonds mutuels et fonds de placements autres qu'un REER ou un FERR
4. Exemples : voiture, maison, biens, oeuvres d'art, bijoux, antiquités, etc.
5. Héritage, prêts hypothécaires inversés, soutien de la famille, autre source de revenus

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le RCR ou RPA constitue un véhicule d'épargne incontournable pour les Québécois se préparant à la retraite. On évalue que 64 % des personnes planifiant la retraite prévoient compter sur les prestations issues de leurs fonds de retraite d'employeur. Il s'agit d'un taux comparable à celui des autres provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique où cette proportion n'atteint qu'environ 50 %. Nous examinerons un peu plus loin la répartition des travailleurs québécois selon le type de couverture du régime retraite.

La popularité du REER décroît

Une proportion importante des Québécois planifiant la retraite (78 %) se fieront aux prestations de leur plan pour leur épargne-retraite personnelle (REER, FERR et autre épargne-retraite non enregistrée). Si cette proportion est analogue à celle des autres provinces, elle s'avère cependant supérieure à celles de la Nouvelle-Écosse (67 %) et du Nouveau-Brunswick (65 %). Au sujet des REER, les résultats de l'ECCF indiquent que la popularité de ceux-ci a connu une diminution importante entre 2009 et 2014. Alors que 71 % des familles non retraitées détiennent des fonds dans ce type de véhicule d'épargne en 2009, ce pourcentage s'établit à 62 % cinq ans plus tard[7]. À l'exception des provinces maritimes, cette tendance à la baisse s'observe dans l'ensemble des autres provinces (données non illustrées).

La vente d'actifs financiers et non financiers pour financer la retraite est en général moins souvent préconisée par les Québécois que par les autres Canadiens

La vente d'actifs financiers représente une autre option pour générer des revenus de retraite. Environ 13 % des Québécois ont ainsi prévu vendre des actions, obligations, fonds communs de placement et autres types de placement (excluant les REER ou FERR) pour financer leurs vieux jours. Cette possibilité est par contre moins souvent envisagée que par les résidents de la plupart des provinces à l'ouest de la rivière des Outaouais, puisqu'entre 20 % et 26 % de ces derniers planifient la liquidation de leurs actifs financiers. Un constat analogue se dessine du côté de la vente de biens non financiers tels que la voiture, la maison et d'autres biens de valeurs. Environ un Québécois sur dix envisage de se procurer des revenus de retraite par ce moyen, soit une des plus faibles proportions au Canada.

7. L'ECCF ne permet pas d'estimer cette proportion sur une base individuelle.

Les Québécois sont moins nombreux à envisager l'occupation d'un emploi au cours de la retraite

Un peu plus d'une personne sur trois au Canada prévoit toucher des revenus d'emploi lors de la retraite. Le contraste entre le Québec et les autres provinces paraît important à ce chapitre : alors que moins d'un Québécois sur quatre (23 %) prévoit occuper un emploi lors de la retraite, soit un pourcentage similaire à celui du Nouveau-Brunswick, cette proportion varie entre 31 % et 49 % dans l'ensemble des autres provinces. Les raisons faisant en sorte que certaines personnes prévoient demeurer sur le marché du travail peuvent en général relever de l'ordre personnel ou du fait que celles-ci considèrent que les revenus de retraite seront insuffisants pour assurer un niveau de sécurité financière adéquat.

La majorité des Québécois ont confiance d'atteindre le niveau de vie espéré à la retraite

À ce sujet, les données de l'ECCF montrent que la majorité des Québécois se préparant financièrement pour la retraite, soit 71 % (figure 3), ont assez ou très confiance que les revenus du ménage seront suffisants lors de la retraite afin d'atteindre le niveau de vie espéré, un résultat comparable à celui des autres provinces. Si l'on compare ces résultats à la situation des personnes actuellement à la retraite, ce niveau d'optimisme pour la retraite semble relativement pessimiste. En effet, 78 % des retraités considèrent que leur niveau de vie financier est soit conforme ou mieux que ce qu'ils avaient prévu (données non illustrées).

Figure 3

Répartition des personnes planifiant la retraite selon le niveau de confiance que les revenus de retraite seront suffisants pour maintenir le niveau de vie espéré, Québec, 2014

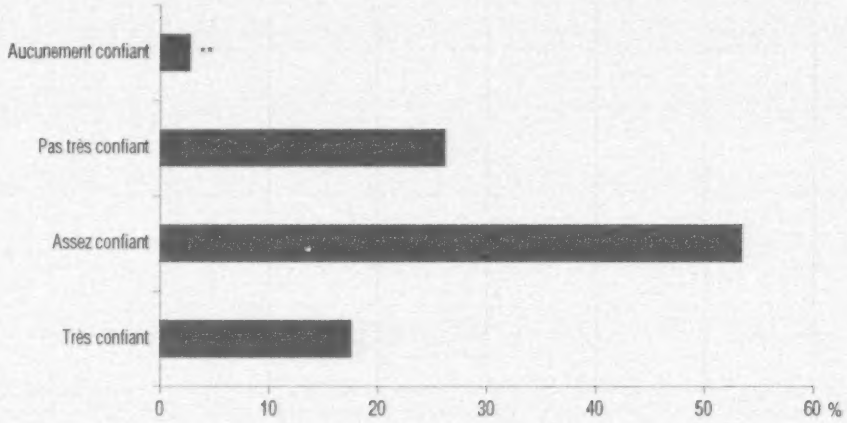

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La proportion des travailleurs du Québec couverts par un régime à prestations déterminées est supérieure à celle des travailleurs des autres provinces

Selon les données de l'*Enquête sur les régimes de pension au Canada*, la proportion d'employés couverts par un RCR atteint 45 % en 2014 (donnée non illustrée). Comme nous l'avons mentionné dans l'encadré ci-haut, les régimes de retraite d'employeurs n'offrent pas tous le même type de sécurité financière pour les retraités. Il est notamment reconnu que les RCR à prestations déterminées, garantissant un niveau de remplacement des revenus d'emplois, offrent une meilleure sécurité financière que les RCR à cotisations déterminées[8]. Or, depuis les années 1980, on note une croissance de ces régimes au détriment des RCR à prestations déterminées (Gougeon, 2009).

Comme on peut le remarquer à partir de la figure 4, le Québec se démarque des autres provinces par une plus forte adhésion des employés à un RCR à prestations déterminées, et ce, en dépit d'une diminution relative du taux d'adhésion entre 2000 et 2014 (de 40 % à 36 %).

Si le Québec s'inscrit dans la tendance canadienne, le rythme de décroissance[9] s'avère toutefois moins prononcé que celui observable pour les autres provinces[10], notamment par rapport à celui de la Colombie-Britannique (de 37 % à 27 %) et de l'Ontario (de 35 % à 27 %).

En contrepartie, le Québec tend à afficher le plus faible taux d'adhésion à un RCR à cotisations déterminées (figure 5). Environ 5 % des employés participent à ce type de régime en 2014, une situation qui a peu évolué au cours de la période étudiée. Le Québec se retrouve à ce chapitre à un niveau d'adhésion relatif proche de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Si, à l'instar de Gougeon (2009), on confirme une hausse du nombre de RCR à cotisations déterminées et du nombre d'adhérents au Canada, le poids relatif des travailleurs couverts par ce type de régime demeure en contrepartie marginal, celui-ci tendant même à décroître dans certaines provinces.

8. Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois (2013), p. 8.
9. Calculé sur la base d'une régression linéaire.
10. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Figure 4

Pourcentage d'employés adhérant à un RCR à prestations déterminées selon la province, Canada, 2000-2014

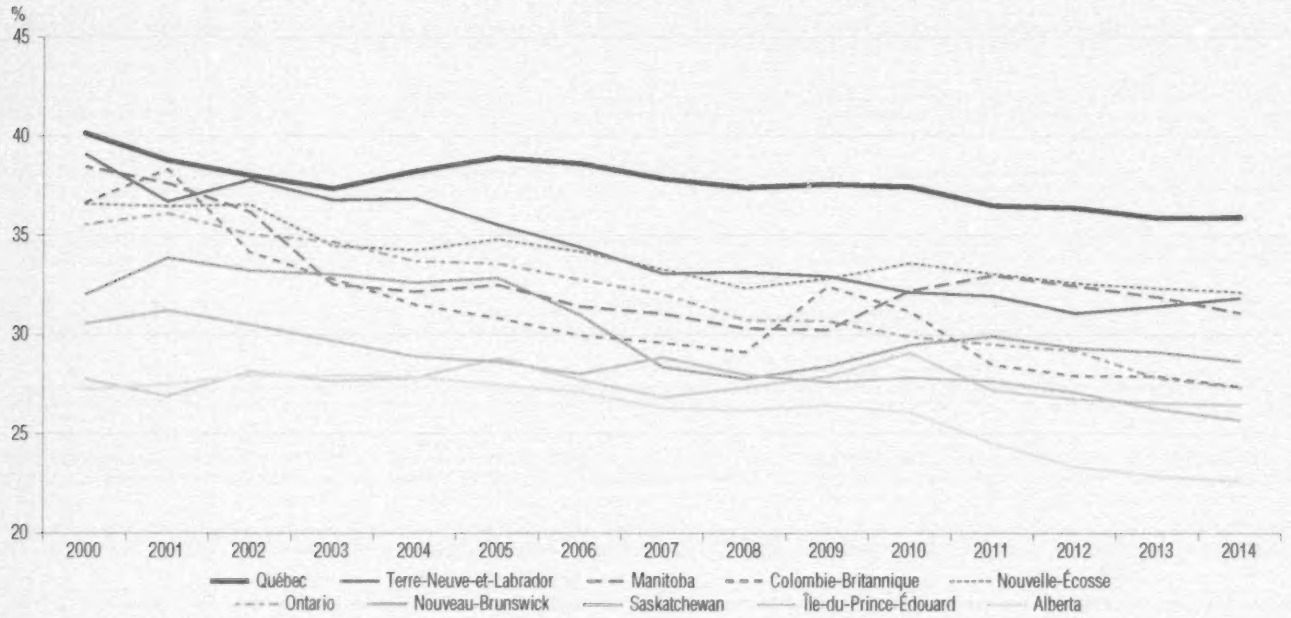

Sources : Statistique Canada, Tableau 280-0008 *Adhérents aux régimes de pension agréés (RPA), selon la région d'emploi, le secteur, le genre de régime et l'état contributif du régime*, CANSIM, (Enquête sur les régimes de pension au Canada) ; Statistique Canada, Tableau 282-0012 *Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe*, CANSIM (Enquête sur la population active), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5

Pourcentage d'employés adhérant à un RCR à cotisations déterminées selon la province, Canada, 2000-2014

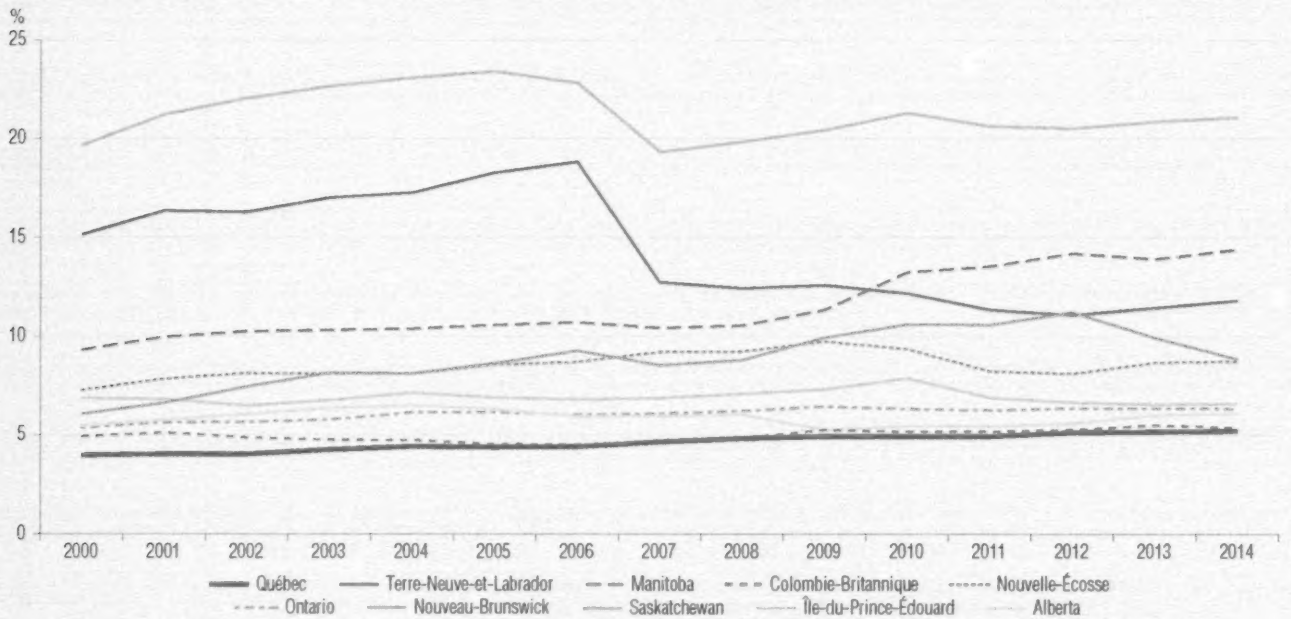

Sources : Statistique Canada, Tableau 280-0008 *Adhérents aux régimes de pension agréés (RPA), selon la région d'emploi, le secteur, le genre de régime et l'état contributif du régime*, CANSIM, (Enquête sur les régimes de pension au Canada) ; Statistique Canada, Tableau 282-0012 *Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe*, CANSIM (Enquête sur la population active), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

La majorité des adultes au Québec se préparent à la retraite à partir d'un fonds de pension d'employeur ou d'un plan d'épargne privé. Or, comme nous avons pu le constater, la proportion des Québécois qui planifient leur sortie de la vie active grâce à l'un de ces deux moyens s'avère plus faible que celle observée dans les provinces des Prairies et de la Nouvelle-Écosse. Par rapport aux données de 2009, notons que l'ensemble du pays a connu une diminution de la proportion de personnes se préparant à la retraite, un phénomène que l'on remarque plus particulièrement chez les personnes à faible revenu au Québec.

La question du revenu paraît à cet égard déterminante sur le fait ou non de planifier la retraite, au même titre que celle d'occuper un emploi. Les personnes déclarant les revenus les plus élevés et celles occupant un emploi sont ainsi plus susceptibles d'épargner pour la retraite. Le fait de ne pas avoir d'emploi constitue ainsi une des principales raisons mentionnées pour ne pas épargner. L'âge est aussi une dimension importante à considérer puisque les jeunes adultes de moins de 35 ans ont souvent moins tendance à préparer leur retraite que leurs aînés. Enfin, il importe de rappeler que les personnes qui ont une plus faible littératie financière ont plus souvent tendance à ne pas planifier la retraite que celles ayant un plus haut niveau de compétence en la matière.

À l'instar des autres Canadiens, la grande majorité des Québécois se préparant à la retraite prévoient compter sur les prestations gouvernementales, sur leur plan d'épargne personnel et sur les prestations de leur RCR. Les données indiquent que le pourcentage d'employés couverts par un RCR à prestations déterminées au Québec est supérieur à celui des autres provinces. Considérant que ce type de RCR fournit une sécurité financière supérieure à celle du RCR à cotisations déterminées, il semble que les futurs retraités du Québec soient potentiellement mieux positionnés que les autres résidents canadiens. Toutefois, rappelons que la majorité des travailleurs ne bénéficient pas de la protection offerte par un RCR.

La participation à ce type de régime tend toutefois à décliner depuis le début des années 2000. Si bon nombre de RCR à cotisations déterminées peuvent être le fruit de la transition d'un régime de retraite à prestations déterminées (Gougeon, 2009 : 21), la croissance de ce type de régime ne semble pas suffisante pour compenser la diminution du taux d'adhérents au RCR à prestations déterminées. Notons sur le sujet que les RCR à prestations déterminées font face à plusieurs défis. La solvabilité de plusieurs régimes est notamment une problématique importante dans un contexte de faible taux d'intérêt et de croissance de rendements financiers modérés[11].

Parmi les sources alternatives de revenus de retraite, les Québécois tendent à moins souvent envisager la vente d'actifs financiers et non financiers que les résidents du reste du Canada. Cette situation peut refléter le moindre niveau d'accumulation patrimoniale des familles québécoises par rapport à celles de l'Ontario et des provinces de l'Ouest[12]. D'autre part, le Québec se distingue encore plus clairement sur la question du retour au travail après la retraite. Environ un Québécois sur quatre planifiant la retraite prévoit agir de la sorte alors qu'il s'agit d'approximativement au moins une personne sur trois dans l'ensemble des autres provinces. Il serait intéressant de vérifier dans le cadre de futures recherches si ce résultat n'est pas en partie imputable au plus haut taux de participation des Québécois à un RCR à prestations déterminées.

Références

COMITÉ D'EXPERTS SUR L'AVENIR DU SYSTÈME DE RETRAITE QUÉBÉCOIS (2013). *Sommaire – Innover pour pérenniser le système de retraite*, 33 p.

GOUGEON, Philippe (2009). « Les pensions en transition », dans *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n°5, Statistique Canada, mai, p. 17-25

LALIME, Thomas, et Pierre-Carl MICHAUD (2012). *Littératie financière et préparation à la retraite au Québec et dans le reste du Canada*, Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi, Cahier de recherche p. 12-37.

MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2011). *Budget 2011-2012. Un système renforcé de revenu de retraite. Pour répondre aux attentes des Québécois de toutes les générations*. Gouvernement du Québec, 36 p.

OCDE (2008). *Private Pensions Outlook 2008*, 308 p.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC (2010). *Constats et enjeux concernant le système de retraite québécois*, 87 p.

UPPAL, Sharanjit (2016). *Littératie financière et planification à la retraite*, Statistique Canada, produit n°75-006-X au catalogue, 19 p.

11. Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, 2013, p. 15-17.

12. Statistique Canada, Tableau 205-0002 *Enquête sur la sécurité financière (ESF), composition de l'actif (incluant les régimes de pension agréés offerts par l'employeur évalués sur une base de terminaison) et de la dette détenus par l'ensemble des unités familiales, par groupe d'âge, Canada et provinces.*

Aperçu des cotisations et des frais obligatoires s'ajoutant à l'impôt des ménages québécois

Par Stéphane Crespo[1]

L'impôt constitue en général la cotisation la plus importante à être payée par les ménages. Qu'il soit documenté directement ou indirectement par la comparaison entre les concepts usuels de « revenu total » (c.-à-d. « revenu avant impôt ») et de « revenu après impôt », l'impôt occupe une place prépondérante dans l'analyse descriptive du revenu. Mais cette importance ne doit pas nous faire oublier que les ménages acquittent plusieurs autres cotisations et frais obligatoires, c'est-à-dire des « dépenses non discrétionnaires ». Pourtant, celles-ci ne sont pas considérées dans la plupart des analyses[2]. Dans le présent article, nous nous y intéressons plus en détail, en les comparant avec l'impôt, et en examinant leurs composantes. Nos résultats pour le Québec, principalement tirés de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) de 2013, sont distingués en fonction de l'âge du soutien principal de ménage. Enfin, de brèves comparaisons historiques et interprovinciales complètent l'étude.

1. Les dépenses non discrétionnaires : un premier aperçu

Les dépenses non discrétionnaires hors impôt représentent une part relativement importante du revenu total, bien qu'inférieure à celle représentée par l'impôt

Environ 10 % du revenu total[3] des ménages, équivalant à un montant moyen de 6 900 $, est alloué aux cotisations et aux frais obligatoires autres que l'impôt, nommés ici les « dépenses non discrétionnaires hors impôt » (voir l'encadré 1 pour la liste de ces dépenses), contre 17 % pour l'impôt[4] (11 900 $) (tableau 1). C'est donc en moyenne un peu plus du quart du revenu total des ménages québécois qui est retranché lorsqu'on prend en compte l'ensemble des dépenses non discrétionnaires, c'est-à-dire l'impôt combiné à ces dépenses (26 %, soit 18 800 $).

La progressivité des autres dépenses non discrétionnaires est moins forte que celle de l'impôt

Une ventilation des résultats selon le quintile de revenu total montre que l'impôt et les autres dépenses non discrétionnaires sont progressifs, au sens suivant : plus le revenu s'élève, plus la part de ce revenu qui leur est allouée augmente. Toutefois, la progressivité des autres dépenses non discrétionnaires est moins forte que celle de l'impôt.

Examinons d'abord l'impôt. Dans le quintile inférieur, seulement 2 % du revenu (400 $ de 17 600 $) y est alloué. Cette part augmente à 7 % dans le deuxième quintile (2 500 $ de 37 700 $), puis à 12 % dans le troisième quintile (6 600 $ de 57 100 $). Dans le quatrième quintile, elle s'accroît à 16 % (13 700 $ de 85 300 $), et enfin, dans le quintile supérieur, elle atteint 23 % (36 400 $ de 160 300 $). Cette progression en fonction du quintile est statistiquement significative[5].

Considérons maintenant les autres dépenses non discrétionnaires. Dans le quintile inférieur, 7 % du revenu total leur est alloué (1 200 $ de 17 600 $). Pour les quintiles subséquents, ces parts sont les suivantes : 8 % pour le deuxième (3 200 $ de 37 700 $), 10 % pour le troisième (5 400 $ de 57 100 $), 11 % pour le quatrième (9 600 $ de 85 300 $). Toutefois, au quintile supérieur, la tendance à l'augmentation est en rupture, car la part diminue pour s'établir à 10 % (15 200 $ de 160 300 $). Quoi qu'il en soit, une tendance significative à la progressivité se manifeste des quintiles inférieurs au quatrième quintile.

Cette différence entre l'impôt et ces autres dépenses non discrétionnaires dans le rythme de la progressivité n'est pas négligeable. Si bien que les ménages les plus défavorisés allouent une part plus élevée de leur revenu total aux autres dépenses non discrétionnaires qu'à l'impôt (7 % c. 2 % au quintile inférieur), tandis qu'à l'inverse, les ménages les plus favorisés allouent une part plus élevée de leur revenu total à l'impôt plutôt qu'aux autres dépenses non discrétionnaires (23 % c. 10 % au quintile supérieur)[6].

---

1. L'auteur tient à remercier son collègue Marc-André Gauthier, analyste à la Direction des statistiques sociodémographiques, ainsi que Manuel Crespo, professeur émérite de l'Université de Montréal, pour leurs précieux commentaires formulés sur la version préliminaire du texte.
2. Nous nous référons aux analyses descriptives du revenu, incluant les statistiques descriptives. Par exemple, les tableaux normalisés de l'*Enquête canadienne sur le revenu* permettent de documenter l'impôt, mais jamais les autres dépenses non discrétionnaires. [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150708/dq150708b-cansim-fra.htm]. Dans le cas du faible revenu, on a pourtant mieux tenu compte de ces autres dépenses. Par exemple, la *Mesure du panier de consommation* (MPC) détermine ce faible revenu à partir du revenu déduit de l'impôt et des autres dépenses non discrétionnaires. Voir STATISTIQUE CANADA (2015). *Les lignes de faible revenu, 2013-2014*, Ottawa, Statistique Canada, p. 9.
3. Le revenu total consiste dans le revenu avant déduction de l'impôt et des autres dépenses non discrétionnaires.
4. L'impôt des ménages québécois comprend ici autant l'impôt provincial que fédéral.
5. En effet, toute borne supérieure de l'intervalle de confiance d'un quintile est inférieure à la borne inférieure du quintile suivant. Cette absence de chevauchement permet de conclure au caractère significativement différent entre un quintile et le suivant.
6. Dans les quintiles intermédiaires, ces deux parts diffèrent moindrement, bien que le plus souvent significativement.

Encadré 1. Liste des dépenses non discrétionnaires hors impôt et précisions conceptuelles

L'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) permet de mesurer huit types de dépenses non discrétionnaires hors impôt[1] :

- Cotisations à l'assurance-emploi (AE) ;
- Cotisations au régime des rentes du Québec (RRQ) ;
- Cotisations à un régime de pension agréé (RPA) ou un régime de pension parrainé par l'employeur ;
- Cotisations syndicales, frais d'association professionnelle et primes d'assurance-responsabilité professionnelle ;
- Frais de garde d'enfants encourus afin d'occuper un emploi rémunéré ;
- Cotisations au régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ;
- Pension alimentaire payée telle que les pensions alimentaires pour conjoints et enfants ;
- Frais médicaux directs, y compris les primes d'assurance privée.

Mentionnons d'emblée que ces dépenses, à l'exception des cotisations au RQAP, forment la liste des dépenses non discrétionnaires d'après la classification officielle du revenu de Statistique Canada (Statistique Canada, 2016[2]). Nous avons toutefois jugé nécessaire d'inclure à cette liste les cotisations au RQAP, car il s'agit d'un régime collectif d'assurance au même titre que l'AE et la RRQ.

Signalons que les dépenses en logement, en transport, en alimentation et en vêtement sont considérées comme discrétionnaires et ainsi sont exclues de la liste. En effet, dans le cas de ces dépenses, il serait trop difficile de distinguer la consommation axée sur les besoins vitaux ou de base (non discrétionnaire) de celle axée sur les préférences et le style de vie (discrétionnaire). De même, les dépenses de notre liste se distinguent d'autres dépenses récurrentes des ménages, dont le caractère est plutôt discrétionnaire. Tel est le cas, par exemple, des cotisations à des régimes enregistrés d'épargne retraite (REER). Ces régimes sont négociables par les intéressés sur le marché des services financiers et les cotisations sont facultatives.

Le fait que les dépenses de notre liste soient classées comme non discrétionnaires n'enlève pas nécessairement aux ménages toute marge de manœuvre à leur égard. Par exemple, si, pour un travailleur autonome, le fait d'adhérer à un régime d'assurance-responsabilité professionnelle est une nécessité pour faire face aux risques de la pratique (aspect non discrétionnaire), ce travailleur dispose certes d'une marge de manœuvre quant au choix d'une police d'assurance particulière (aspect discrétionnaire). En revanche, certaines dépenses non discrétionnaires régies par des règlements ou des lois ne laissent aucune marge de manœuvre directe : tel est le cas notamment des cotisations au RRQ et des pensions alimentaires prélevées à la source.

Enfin, bien que, dans la présente analyse, l'impôt a été distingué des autres dépenses non discrétionnaires (comprises dans la liste citée plus haut), cela ne doit pas faire oublier les interdépendances entre les deux. Par exemple, certaines dépenses non discrétionnaires (cotisations au RRQ, au RQAP, frais de garde, etc.) peuvent diminuer le revenu imposable ou donner droit à des crédits d'impôt. Aussi, par le truchement de la fiscalité, certaines dépenses non discrétionnaires sont plutôt comptabilisées dans l'impôt, comme la cotisation au régime public d'assurance médicaments. Cependant, l'analyse de ces interdépendances dépasse les objectifs de l'étude. Un des objectifs poursuivis ici est plutôt de comparer ces autres dépenses à l'impôt, afin d'obtenir un portrait plus exhaustif des charges supportées par les ménages.

---

1. Le qualificatif « hors impôt » pour des dépenses non discrétionnaires est utilisé uniquement pour signifier qu'il est question d'*autres dépenses non discrétionnaires que l'impôt*. Par ce qualificatif, nous ne voulons pas signifier, par exemple, que lesdites dépenses seraient « exemptes d'impôt ».
2. [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/pub/75f0011x/2012001/notes/class-fra.htm]. Notons que bien que les primes d'assurance-maladie publique font partie de la liste des dépenses non discrétionnaires aux fins de cette classification officielle, au Québec, les montants de ces primes sont nuls.

Tableau 1

Dépenses non discrétionnaires hors impôt, impôt et revenu total, selon le quintile de revenu total, ménages, Québec, 2013

		Dépenses non discrétionnaires hors impôt moyennes (1)	Impôt moyen (2)	Revenu total moyen (3)	Part des dépenses non disc. hors imp. dans le revenu total (1)/(3)	Part de l'impôt dans le revenu total (2)/(3)	Part de l'impôt et des autres dép. non disc. dans le revenu total [(1)+(2)]/(3)
		$			%		
Tous les ménages							
Estimation		**6 900**	**11 900**	**71 600**	**9,7**	**16,6**	**26,3**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	6 800	11 300	70 000	9,4	16,1	25,8
	Borne sup.	7 100	12 500	73 200	9,9	17,2	26,7
Quintile inférieur							
Estimation		**1 200**	**400**	**17 600**	**6,6**	**2,0**	**8,6**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	900	200	17 000	5,1	1,4	6,9
	Borne sup.	1 400	500	18 300	8,1	2,6	10,3
Quintile 2							
Estimation		**3 200**	**2 500**	**37 700**	**8,4**	**6,6**	**15,0**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	3 000	2 300	37 300	7,9	6,1	14,3
	Borne sup.	3 400	2 700	38 200	9,0	7,1	15,8
Quintile 3							
Estimation		**5 400**	**6 600**	**57 100**	**9,5**	**11,5**	**21,0**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	5 200	6 200	56 600	9,1	10,9	20,4
	Borne sup.	5 700	6 900	57 500	9,9	12,0	21,6
Quintile 4							
Estimation		**9 600**	**13 700**	**85 300**	**11,3**	**16,0**	**27,3**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	9 200	13 200	84 500	10,9	15,5	26,7
	Borne sup.	10 000	14 100	86 100	11,7	16,5	27,9
Quintile supérieur							
Estimation		**15 200**	**36 400**	**160 300**	**9,5**	**22,7**	**32,2**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	14 500	33 600	154 100	9,0	21,8	31,4
	Borne sup.	15 800	39 200	166 500	9,9	23,6	33,0

Note : les erreurs-types dont découlent les intervalles de confiance ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*), à partir de 500 poids répliques.
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. La composition des dépenses non discrétionnaires hors impôt

Les frais médicaux directs et les cotisations aux régimes de retraite constituent les dépenses les plus importantes

Certaines composantes des dépenses non discrétionnaires hors impôt (voir l'encadré 1) sont plus importantes que d'autres à l'échelle de l'ensemble des ménages. Les frais médicaux directs, les cotisations au régime des rentes du Québec (RRQ) et les cotisations aux régimes de pensions agrégés (RPA) ou aux autres régimes parrainés par l'employeur représentent en 2013 à eux seuls près des trois quarts de l'ensemble des dépenses hors impôt mesurées ici (73 %, soit respectivement 27 %, 27 % et 20 %, d'après le volet 2 du tableau 2). Cela correspond à un montant moyen cumulé d'environ 5 000 $ (1 800 $, 1 800 $ et 1 300 $, d'après le volet 1). Notons que la totalité des ménages paient des frais médicaux.

Aussi, 70 % des ménages paient des cotisations au RRQ (volet 3), pour une cotisation moyenne (des cotisants) de 2 600 $ (volet 4), tandis qu'un peu plus du tiers (36 %) paient des cotisations aux RPA et autres régimes d'employeurs, avec une cotisation moyenne (des cotisants) de 3 800 $. Ces résultats rappellent les statuts distincts de ces deux régimes de retraite. En effet, si la part de ménages cotisant au RRQ est plus élevée que

celle cotisant aux RPA et autres régimes d'employeurs, cela s'explique par le fait que le RRQ est un régime universel, s'adressant à tous les travailleurs, alors que les RPA ou autres régimes d'employeurs ne concernent qu'une partie des employés rémunérés. De même, si la cotisation moyenne des cotisants au RRQ est plus faible que celle aux RPA et autres régimes d'employeurs, c'est parce que dans le système de retraite québécois, les prestations du RRQ se veulent complémentaires aux prestations privées.

Les cinq autres composantes des dépenses représentent environ le quart de toutes les dépenses non discrétionnaires hors impôt. Les frais de garde pour occuper un emploi rémunéré représentent 8 % (600 $) de ces dépenses. Bien qu'une faible fraction des ménages paient de tels frais (14 %), les frais de ceux en ayant payé sont sensiblement élevés (4 200 $)[7].

Les cotisations à l'assurance-emploi constituent 7 % (500 $) des dépenses non discrétionnaires hors impôt. Sans surprise, la part des ménages cotisants est relativement élevée (66 %), ce qui s'explique, à l'instar des cotisations au RRQ, par le fait que tous les travailleurs rémunérés adhèrent à ce régime. La cotisation moyenne des cotisants à l'AE est de 800 $.

Les cotisations syndicales et professionnelles englobent 5 % des dépenses (400 $), celles-ci étant versées par 40 % des ménages, pour une cotisation moyenne des cotisants de 900 $.

La part des dépenses absorbées par les pensions alimentaires s'élève à 3 % (200 $). Les versements de ces pensions sont peu répandus, puisque seulement 4 % des ménages en ont déclaré. Cela explique pourquoi ils ne représentent qu'une faible part des dépenses hors impôt. En revanche, les montants moyens des versements (pour ceux qui en ont) sont les plus élevés des huit composantes (6 400 $).

Enfin, les cotisations au régime québécois d'assurance parentale (RQAP) représentent aussi 3 % des dépenses (200 $). Les deux tiers des ménages québécois ont cotisé à ce régime en 2013, avec une cotisation moyenne des cotisants de 300 $. La faible contribution de ces cotisations à l'ensemble des dépenses hors impôt s'explique donc par le faible montant de la cotisation.

Tableau 2
Indicateurs par composante des dépenses non discrétionnaires hors impôt, ménages, Québec, 2013

		Unité	Dépenses non discrétionnaires hors impôt	Cot. AE	Cot. RRQ	Cot. RPA	Cot. synd. et pro.	Frais de garde	Cot. RQAP	Pensions alim. payées	Frais méd. dir.
Volet 1 : dépense moyenne											
Estimation		$	6 900	500	1 800	1 300	400	600	200	200	1 800
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	$	6 800	500	1 800	1 300	300	500	200	200	1 800
	Borne sup.	$	7 100	500	1 900	1 400	400	600	200	300	1 900
Volet 2 : part dans l'ensemble des dépenses[1]											
Estimation		%	100,0	7,4	26,6	19,5	5,1	8,3	3,2	3,3	26,6
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	%	100,0	7,2	26,0	18,5	4,8	7,3	3,1	2,5	25,6
	Borne sup.	%	100,0	7,5	27,2	20,5	5,4	9,2	3,2	4,2	27,6
Volet 3 : part des ménages ayant effectué une dépense[2]											
Estimation		%	100,0	66,1	69,6	35,7	40,3	13,7	67,0	3,6	100,0
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	%	100,0	64,9	68,3	34,3	38,7	12,8	65,8	2,9	100,0
	Borne sup.	%	100,0	67,4	70,8	37,1	41,8	14,7	68,3	4,3	100,0
Volet 4 : dépense moyenne des ménages ayant effectué une dépense[3]											
Estimation		$	6 900	800	2 600	3 800	900	4 200	300	6 400	1 800
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	$	6 800	800	2 600	3 600	800	3 700	300	5 100	1 800
	Borne sup.	$	7 100	800	2 700	4 000	900	4 600	300	7 700	1 900

1. Rapport, exprimé en pourcentage, entre la moyenne de la composante et la moyenne de l'ensemble des dépenses non discrétionnaires hors impôt.
2. Pourcentage des ménages pour lesquels la dépense est non nulle.
3. Dépense moyenne en retirant du calcul les ménages pour lesquel la dépense est nulle.

Note : les erreurs-types dont découlent les intervalles de confiance ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*), à partir de 500 poids répliques.
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Il s'agit de la deuxième composante pour laquelle la dépense des ménages ayant effectué cette dépense est la plus élevée, après les pensions alimentaires payées (6 400 $).

3. Dépenses non discrétionnaires et cycle de vie du ménage

Examinons maintenant dans quelle mesure les parts allouées à ces dépenses non discrétionnaires varient selon le cycle de vie du ménage, tel que mesuré par la catégorie d'âge de son soutien principal[8] (tableau 3).

Les parts du revenu allouées à l'impôt et aux autres dépenses non discrétionnaires sont les plus élevées parmi les ménages d'âge intermédiaire

La tranche d'âge du soutien principal est liée à la fraction du revenu total allouée aux dépenses non discrétionnaires. Les ménages d'âge intermédiaire (c.-à-d. dont le soutien principal est âgé entre 30 et 64 ans) supportent, en proportion de leur revenu, des charges plus élevées que les jeunes ménages (soutien âgé de moins de 30 ans) et les ménages âgés (soutien âgé de 65 ans et plus). Cela s'applique aussi bien pour l'impôt que les autres dépenses non discrétionnaires. Ainsi, 18 % du revenu total des ménages d'âge intermédiaire est alloué à l'impôt, contre 13 % pour les ménages jeunes et 12 % pour les ménages âgés (tableau 3). De même, 10,4 % du revenu est alloué aux autres dépenses non discrétionnaires parmi les ménages d'âge intermédiaire, contre 9,7 % pour les jeunes ménages[9] et 6 % pour les ménages âgés.

Or, les ménages d'âge intermédiaire ont en moyenne le revenu le plus élevé (82 900 $, contre 56 000 $ et 47 400 $ pour les ménages jeunes et âgés). De plus, on sait que la part du revenu allouée aux dépenses (impôt et ensemble des autres dépenses non discrétionnaires) est progressive, en ce sens qu'elle augmente en fonction de ce revenu (tel que documenté

Tableau 3

Dépenses non discrétionnaires hors impôt, impôt et revenu total moyens, selon l'âge du soutien principal, ménages, Québec, 2013

		Dépenses non discrétionnaires hors impôt moyennes (1)	Impôt moyen (2)	Revenu total moyen (3)	Part des dépenses non disc. hors imp. dans le revenu total (1)/(3)	Part de l'impôt dans le revenu total (2)/(3)	Part de l'impôt et des autres dép. non disc. dans le revenu total [(1)+(2)]/(3)
		$ ou ratio			% ou points		
Tous les ménages							
Estimation		**6 900**	**11 900**	**71 600**	**9,7**	**16,6**	**26,3**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	6 800	11 300	70 000	9,4	16,1	25,8
	Borne sup.	7 100	12 500	73 200	9,9	17,2	26,7
Selon l'âge du soutien principal							
Moins de 30 ans [1]							
Estimation		**5 500**	**7 500**	**56 000**	**9,7**	**13,4**	**23,1**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	4 900	6 200	50 400	9,0	12,0	22,0
	Borne sup.	6 000	8 800	61 600	10,4	14,8	24,3
30 à 64 ans [2]							
Estimation		**8 600**	**14 800**	**82 900**	**10,4**	**17,9**	**28,3**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	8 300	13 900	80 400	10,1	17,2	27,7
	Borne sup.	8 800	15 800	85 400	10,7	18,6	28,8
65 ans et plus [3]							
Estimation		**2 900**	**5 700**	**47 400**	**6,1**	**12,1**	**18,2**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	2 600	4 800	45 000	5,5	10,7	16,8
	Borne sup.	3 200	6 600	49 900	6,7	13,4	19,6
Ratio[1] ou différence[2] :							
[1]/[2] ou [1]–[2]		**0,63**†††	**0,51**†††	**0,68**†††	**–0,6**†	**–4,5**†††	**–5,1**†††
[3]/[2] ou [3]–[2]		**0,34**†††	**0,39**†††	**0,57**†††	**–4,3**†††	**–5,8**†††	**–10,1**†††

1. Le ratio entre deux estimations s'applique aux trois indicateurs suivants, mesurés en dollars : dépenses non discrétionnaires hors impôt, impôt et revenu total. Les tests ont comme hypothèse nulle que le ratio est égal à 1.
2. La différence entre deux estimations s'applique aux trois indicateurs suivants, mesurés en pourcentage : part des dépenses non discrétionnaires hors impôt dans le revenu total, part de l'impôt dans le revenu total, et part de l'impôt et des autres dépenses non discrétionnaires dans le revenu total. Les tests ont comme hypothèse nulle que la différence est égale à 0.

Notes : ††† : $p \leq 0,01$; †† : $0,01 < p \leq 0,05$; † : $0,05 < p \leq 0,1$.
Les erreurs-types dont découlent les seuils observés des tests d'hypothèse (*p-values*) ainsi que les intervalles de confiance ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*), à partir de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Le soutien principal du ménage, par définition, est l'unique personne du ménage ou, dans le cas des ménages de deux personnes ou plus, la personne de 16 ans et plus ayant le revenu total le plus élevé.
9. La différence, quoique faible en apparence, entre 10,4 % et 9,7 %, qui est de 0,6 point, est néanmoins significative à la marge ($0,05 < p \leq 0,1$).

dans la première partie). Par conséquent, c'est donc vraisemblablement parce que les ménages d'âge intermédiaire ont le revenu le plus élevé que la part allouée à l'impôt et aux autres dépenses est la plus élevée. Plus particulièrement, lorsque le soutien principal est âgé entre 30 et 64 ans, le revenu de ce soutien (et le cas échant celui du conjoint ou de la conjointe), tend à être plus élevé en raison d'une activité sur le marché du travail plus soutenue et des années cumulées d'expérience en emploi, ce qui augmente le taux marginal d'imposition, ainsi que les charges sociales inhérentes à la présence en emploi, y compris celles reliées à la garde d'enfants.

4. Composition des dépenses non discrétionnaires hors impôt et cycle de vie du ménage

Les ménages âgés allouent les quatre cinquièmes de leurs dépenses non discrétionnaires hors impôt aux frais médicaux

Parmi les ménages âgés, près des quatre cinquièmes des dépenses non discrétionnaires hors impôt sont allouées en frais médicaux directs (79 %, c'est-à-dire 2 300 $ de 2 900 $[10]), contre seulement 18 % (1 000 $ de 5 500 $) et 21 % (1 800 $ de 8 600 $) respectivement parmi les jeunes ménages et ceux d'âge intermédiaire (tableau 4). La différence entre les ménages âgés et d'âge intermédiaire, de 58 points, est très significative, et il en va aussi de la différence entre les ménages âgés et jeunes[11]. À l'opposé, les sept autres composantes n'occupent que 21 % des dépenses hors impôt parmi les ménages âgés (610 $ de 2 900 $), contre 82 % (4 500 $ de 5 500 $) et 79 % (6 800 $ de 8 600 $) respectivement chez les jeunes ménages et les ménages d'âge intermédiaire.

Tableau 4
Composition des dépenses non discrétionnaires hors impôt, selon l'âge du soutien principal, ménages, Québec, 2013

		Cot. AE	Cot. RRQ	Cot. RPA	Cot. synd. et pro.	Frais de garde	Cot. RQAP	Pensions alim. payées	Frais méd. dir.
		%							
Tous les ménages									
Estimation		7,4	26,6	19,5	5,1	8,3	3,2	3,3	26,6
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	7,2	26,0	18,5	4,8	7,3	3,1	2,5	25,6
	Borne sup.	7,5	27,2	20,5	5,4	9,2	3,2	4,2	27,6
Selon l'âge du soutien principal									
Moins de 30 ans [1]									
Estimation		10,6	35,7	14,2	6,5	10,5	4,2	0,7	17,5
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	10,0	33,5	11,9	5,6	6,7	4,0	-0,1	15,4
	Borne sup.	11,2	38,0	16,5	7,3	14,2	4,5	1,6	19,7
30 à 64 ans [2]									
Estimation		7,6	27,8	21,8	5,4	9,1	3,3	3,7	21,2
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	7,4	27,0	20,7	5,1	7,9	3,2	2,6	20,3
	Borne sup.	7,8	28,5	23,0	5,7	10,2	3,4	4,8	22,2
65 ans et plus [3]									
Estimation		2,3	8,9	4,9	1,4	0,0	1,0	2,6	78,9
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	1,8	7,2	2,7	1,0	0,0	0,8	-0,5	73,9
	Borne sup.	2,7	10,7	7,1	1,9	0,0	1,2	5,6	84,0
Différence :									
[1]-[2]		3,0 †††	8,0 †††	−7,7 †††	1,1 †††	1,4	0,9 †††	−3,0 †††	−3,7 †††
[3]-[2]		−5,4 †††	−18,8 †††	−16,9 †††	−4,0 †††	−9,1 †††	−2,4 †††	−1,2	57,7 †††

Notes : ††† : $p \leq 0,01$; †† : $0,01 < p \leq 0,05$; † : $0,05 < p \leq 0,1$.
Les erreurs-types dont découlent les seuils observés des tests d'hypothèse (*p-values*) ainsi que les intervalles de confiance ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*), à partir de 500 poids répliques. Les tests ont comme hypothèse nulle que la différence est égale à 0.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

10. Voir les moyennes des dépenses non discrétionnaires hors impôt selon l'âge du soutien principal et la taille du ménage, présentées dans le tableau 3.

11. Bien que le tableau 4 ne dispose pas de test formel de la différence entre les ménages âgés et jeunes quant à la part des frais médicaux, le caractère mutuellement exclusif des intervalles de confiance suffit pour affirmer que cette différence est fortement significative.

Trois raisons expliquent ce clivage : 1) la hausse des frais médicaux chez les personnes âgées[12] ; 2) le fait que la proportion des cotisants aux régimes de l'AE, aux régimes de retraite (RRQ, RPA et autres régimes d'employeurs) et aux associations syndicales et professionnelles, est faible chez ces personnes âgées en raison de la cessation, sinon de la diminution marquée de leur activité sur le marché du travail[13] ; 3) le fait que le recours aux services de garde d'enfants et le versement de pensions alimentaires sont beaucoup plus rares chez les ménages âgés.

5. Comparaisons historiques

Les figures 1 et 2 colligent des données similaires[14] à celles du tableau 3, mais extraites de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR)[15].

Entre 1999 et 2011, la part de l'impôt dans le revenu total a diminué, alors que celle des autres dépenses non discrétionnaires a augmenté

L'impôt et les autres dépenses non discrétionnaires, en proportion du revenu total, ont évolué historiquement dans des sens opposés. Alors que la part de l'impôt a eu tendance à décroître, celle des autres dépenses non discrétionnaires s'est accrue. En effet, entre 1999 et 2011, la part de l'impôt dans le revenu total est passée de 21 % à 17 %, tandis que la part de ces autres dépenses est passée de 7 % à 9 % (figure 1).

Le revenu total a connu une progression significative au cours de cette période (figure 2). En dollars constants de 2013, il est passé de 61 000 $ à 70 300 $ entre 1999 et 2011. Or, puisque la part de l'impôt dans ce revenu a diminué, il en résulte que l'impôt moyen dans la population des ménages[16] a varié moindrement. Il est en

Figure 1

Évolution de la part des dépenses non discrétionnaires hors impôt et de l'impôt dans le revenu total, ménages, Québec, 1999, 2005 et 2011

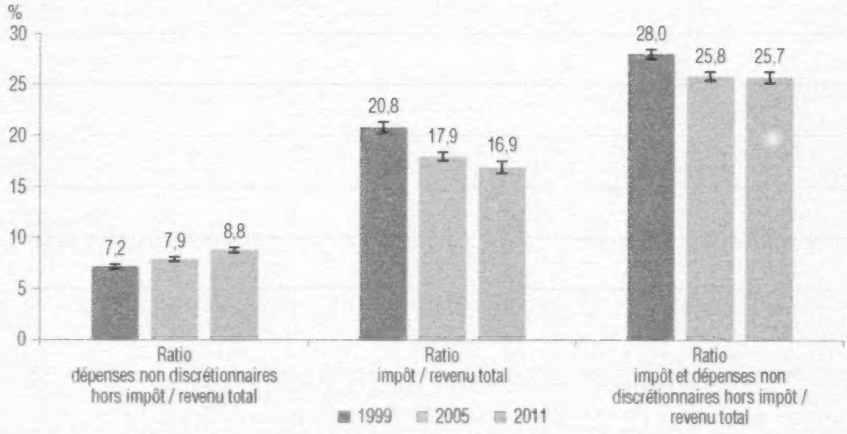

Note : les erreurs-types dont découlent les intervalles de confiance ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*), à partir de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2

Évolution des dépenses non discrétionnaires hors impôt moyennes, de l'impôt moyen et du revenu total moyen, ménages, Québec, 1999, 2005 et 2011

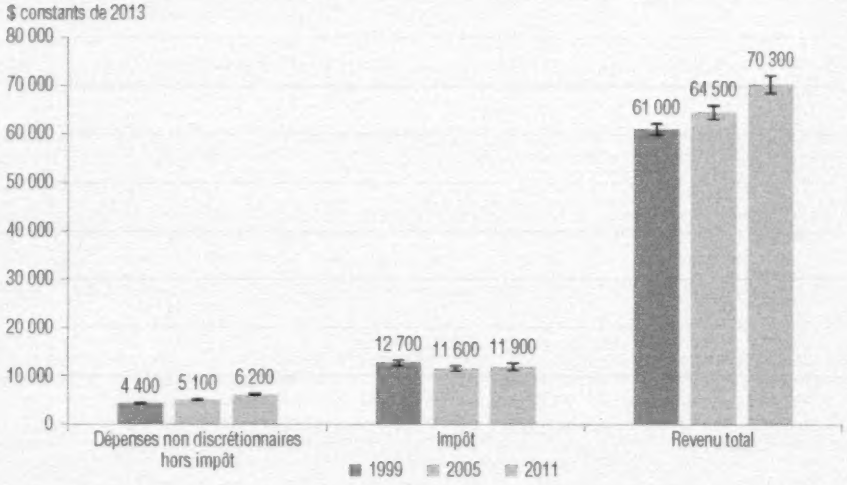

Note : les erreurs-types dont découlent les intervalles de confiance ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*), à partir de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

12. Les frais médicaux moyens rapportés dans le paragraphe précédent (2 300 $ pour les ménages âgés, 1 000 $ pour les jeunes ménages et 1 800 $ pour les ménages d'âge intermédiaire) constituent en fait les frais médicaux moyens de ceux ayant eu des frais, puisque la totalité des ménages, peu importe l'âge du soutien principal, en ont payé. Ces frais sont significativement plus élevés en moyenne parmi les ménages âgés (données non illustrées).

13. Les cotisations à ces régimes et ces associations sont en effet basées sur les revenus d'emploi.

14. Comme l'EDTR ne permet pas de distinguer les cotisations du RQAP, et comme de toute manière ce régime est entré en vigueur en 2006, ces cotisations ont été exclues des calculs. Les estimations présentées dans la figure 1 ne sont donc pas directement comparables à celles des tableaux précédents, basés sur l'ECR.

15. Les données de l'ECR ne sont disponibles que depuis l'année de référence 2012 ; c'est pourquoi elles n'ont pas pu être utilisées pour les présentes comparaisons historiques.

16. Note : dans le calcul de l'impôt moyen, on tient compte autant des ménages ayant été imposés que ceux ne l'ayant pas été.

effet passé de 12 700 $ à 11 900 $ entre ces deux années, soit une diminution de seulement 6 %. En revanche, à l'instar du revenu total, la part des autres dépenses dans ce revenu a augmenté. Une augmentation des dépenses moyennes[17] relativement importante s'en est suivie : toujours en dollars constants de 2013, ces dépenses sont passées de 4 400 $ en 1999 à 6 200 $ en 2011, soit une augmentation d'environ 40 %.

6. Comparaisons interprovinciales

C'est au Québec que les ménages paient la part la plus élevée de leur revenu total à l'impôt et aux autres dépenses non discrétionnaires

Parmi les ménages des provinces ou des groupes de provinces considérées, ceux du Québec allouent la part la plus élevée de leur revenu total à l'impôt, et aussi aux autres dépenses non discrétionnaires (tableau 5). Ces ménages québécois allouent en effet 17 % de leur revenu à l'impôt, contre environ 16 % en dehors du Québec. Quoique modestes, ces différences sont significatives pour chacune des trois comparaisons. De même, 10 % du revenu total va aux autres dépenses non discrétionnaires au Québec, contre 9 % dans l'Atlantique, 7 % en Ontario et 8 % dans l'Ouest. Encore une fois, tous les écarts entre le Québec et ces provinces ou groupes de provinces sont significatifs.

Tableau 5

Dépenses non discrétionnaires hors impôt, impôt et revenu total moyens, ménages, selon la province ou le groupe de provinces, 2013

		Dépenses non discrétionnaires hors impôt moyennes (1)	Impôt moyen (2)	Revenu total moyen (3)	Part des dépenses non disc. hors imp. dans le revenu total (1)/(3)	Part de l'impôt dans le revenu total (2)/(3)	Part de l'impôt et des autres dép. non disc. dans le revenu total [(1)+(2)]/(3)
		$ ou ratio			% ou points		
Atlantique [1]							
Estimation		**6 300**	**11 600**	**73 800**	**8,5**	**15,7**	**24,2**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	6 100	11 200	72 500	8,3	15,4	23,9
	Borne sup.	6 400	12 000	75 200	8,7	16,0	24,4
Québec [2]							
Estimation		**6 900**	**11 900**	**71 600**	**9,7**	**16,6**	**26,3**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	6 800	11 300	70 000	9,4	16,1	25,8
	Borne sup.	7 100	12 500	73 200	9,9	17,2	26,7
Ontario [3]							
Estimation		**6 500**	**13 800**	**87 600**	**7,4**	**15,7**	**23,1**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	6 300	13 000	85 700	7,2	15,2	22,7
	Borne sup.	6 700	14 500	89 500	7,6	16,2	23,6
Ouest[1] [4]							
Estimation		**7 200**	**14 900**	**92 900**	**7,8**	**16,0**	**23,8**
Intervalle de confiance (95 %)	Borne inf.	7 100	14 300	91 200	7,6	15,6	23,4
	Borne sup.	7 400	15 500	94 700	8,0	16,4	24,1
Ratio[2] ou différence[3] :							
[1]/[2] ou [1]–[2]		**0,91**†††	**0,97**	**1,03**††	**–1,2**†††	**–0,9**†††	**–2,1**†††
[3]/[2] ou [3]–[2]		**0,94**†††	**1,16**†††	**1,22**†††	**–2,2**†††	**–0,9**††	**–3,1**†††
[4]/[2] ou [4]–[2]		**1,04**†††	**1,25**†††	**1,30**†††	**–1,9**†††	**–0,6**†	**–2,5**†††

1. Les dépenses non discrétionnaires en Colombie-Britannique incluent aussi des primes d'assurance-maladie publique, ce qui n'est pas le cas des autres provinces.
2. Le ratio entre deux estimations s'applique aux trois indicateurs suivants, mesurés en dollars : dépenses non discrétionnaires hors impôt, impôt et revenu total. Les tests ont comme hypothèse nulle que le ratio est égal à 1.
3. La différence entre deux estimations s'applique aux trois indicateurs suivants, mesurés en pourcentage : part des dépenses non discrétionnaires hors impôt dans le revenu total, part de l'impôt dans le revenu total, et part de l'impôt et des autres dépenses non discrétionnaires dans le revenu total. Les tests ont comme hypothèse nulle que la différence est égale à 0.

Notes : ††† : $p \leq 0{,}01$; †† : $0{,}01 < p \leq 0{,}05$; † : $0{,}05 < p \leq 0{,}1$.
Les erreurs-types dont découlent les seuils observés des tests d'hypothèse (*p-values*) ainsi que les intervalles de confiance ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*), à partir de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

17. La note précédente s'applique aussi au calcul des dépenses moyennes.

De plus, c'est au Québec que le revenu est le plus faible. Le revenu total moyen s'élève en effet à 71 600 $ en 2013, contre 73 800 $ dans l'Atlantique, 87 600 $ en Ontario et 92 900 $ dans l'ouest.

L'impôt des ménages au Québec est estimé en moyenne à 11 900 $ en 2013, contre 11 600 $ dans l'Atlantique, 13 800 $ en Ontario et 14 900 $ dans l'Ouest. Malgré que cet impôt représente une part plus élevée du revenu au Québec, il demeure néanmoins plus faible en moyenne qu'en Ontario et dans l'Ouest. Il ne diffère pas par contre de celui des résidents de l'Atlantique.

Enfin, si les ménages québécois paient en moyenne 6 900 $ en dépenses non discrétionnaires hors impôt, les ménages de l'Atlantique en paient 6 300 $, ceux de l'Ontario 6 500 $, et ceux de l'Ouest 7 200 $. Le Québec paie donc davantage pour ces dépenses – en part du revenu total et en moyenne – que dans l'Atlantique et en Ontario. Mais bien que la part allouée à ces dépenses est plus élevée au Québec que dans l'Ouest, cette dernière paie un montant absolu plus important que le Québec en moyenne en raison d'un revenu total particulièrement élevé (92 900 $).

Conclusion

L'analyse descriptive habituelle du revenu a souvent tendance à considérer l'impôt au détriment des autres dépenses non discrétionnaires. En replaçant dans l'analyse ces autres dépenses, soit les cotisations, les frais ou prélèvements obligatoires qui, en plus de l'impôt, doivent être supportés par les ménages, on obtient un portrait plus précis des revenus disponibles pour la consommation.

Nos résultats ont montré que 17 % du revenu total des ménages québécois en 2013 est alloué aux impôts, alors que 10 % est attribué aux autres dépenses non discrétionnaires. Cela se traduit par des montants moyens respectifs de 11 900 $ et de 6 900 $. À l'instar de l'impôt, les autres dépenses non discrétionnaires sont progressives : dans l'ensemble, plus le revenu total s'élève, plus la part de ce revenu qui leur est allouée augmente. La progressivité de l'impôt est cependant plus forte que celle des autres dépenses.

À l'échelle de l'ensemble des ménages, les frais médicaux directs, de même que les cotisations au RRQ, aux RPA et aux autres régimes de retraite d'employeurs, représentent près des trois quarts des dépenses non discrétionnaires hors impôt.

Ce sont les ménages dont le soutien est âgé de 30 à 64 ans qui octroient la part la plus élevée de leur revenu à l'impôt et à ces autres dépenses ; ce sont de toute manière ces ménages qui ont le revenu le plus élevé.

Aussi, presque les quatre cinquièmes des dépenses hors impôt sont allouées aux frais médicaux parmi les ménages dont le soutien a 65 ans et plus, alors qu'à l'inverse, une proportion similaire est allouée au reste des composantes (de ces dépenses hors impôt) parmi les ménages dont le soutien est plus jeune. Les aspects de santé parmi les personnes âgées, et les charges sociales reliées au travail et aux enfants parmi les ménages plus jeunes expliquent ces différences de composition des dépenses.

Entre 1999 et 2011 au Québec, alors que la part de l'impôt dans le revenu total a diminué, celle des autres dépenses a augmenté. Enfin, comparativement aux provinces de l'Atlantique, de l'Ouest et de l'Ontario, c'est au Québec où, en 2013, les ménages ont payé la part la plus élevée de leur revenu total non seulement à l'impôt, mais aussi aux autres dépenses non discrétionnaires. Il importe enfin de signaler que c'est au Québec que le revenu total était en moyenne le moins élevé.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 2 — **Février 2016**

- Les réseaux sociaux informels et le capital social
- L'amortissement hypothécaire au Québec
- Le revenu des ménages propriétaires et locataires

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 1 — **Octobre 2015**

- Les transferts interfamiliaux au Québec : héritages et transferts volontaires
- Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille
- Que font les ménages en manque d'argent ?
- Les scénarios d'analyse des perspectives démographiques du Québec, 2011-2061
- Les estimations du revenu de l'*Enquête nationale auprès des ménages* : quelques résultats d'un exercice de validation – Mise à jour

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 1 *(sujets et titres provisoires)* — **Octobre 2016**

- Sécurité économique des familles : l'apport du revenu implicite de la propriété
- Adéquation entre les données policières sur la criminalité et les données de victimisation de l'ESG
- Les enfants nés de parents étrangers

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 48 La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2015 — **Mai 2016**
- n° 47 Les naissances au Québec et dans les régions en 2015 — **Avril 2016**
- n° 46 La migration interrégionale au Québec en 2014-2015 : la région des Laurentides sort grande gagnante, la Côte-Nord grande perdante — **Mars 2016**

À paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 49 Les mariages au Québec en 2015 *(titre provisoire)* — **Juillet 2016**

L'espérance de vie des générations québécoises : observations et projections — **Juin 2016**

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Gabrielle Tardif, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Dominique André, responsable du bulletin
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3225)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2016
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec